

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. CLAUDE FABIEN, président;
Mme HÉLÈNE LAPERRRIÈRE, commissaire;
M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire.

CONSULTATION PUBLIQUE

**LA MODERNISATION DE LA MAISON RADIO-CANADA
ET LE DÉVELOPPEMENT DE SON SITE**

VOLUME 1

Deuxième partie

Séance tenue le 9 décembre, 19 h
Centre St-Pierre
1212, rue Panet, salle 1205
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2008.....	1
MOT DU PRÉSIDENT	1
 <u>PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :</u>	
<i>Habiter Ville-Marie</i> (Éric Michaud)	3
Lise Béland	12
<i>CSSS Jeanne-Mance</i> (Ron Rayside, Chantale Lapointe et Maryse Guindon)	14
<i>Projet Montréal</i> (Richard Bergeron)	25
Didier Buisine	32
François Galarneau.....	42
Claude Bourderionnet	49
Claude-Jean Devirieux	50

MOT DU PRÉSIDENT

M. CLAUDE FABIEN, président :

5 Bonsoir au nom de l'Office de consultation de Montréal, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue. Nous en sommes ce soir à la deuxième partie de la consultation portant sur le projet de développement du site et de modernisation de la maison de Radio-Canada.

10 Je vous présente la commission chargée de la consultation. Alors à côté de moi, les deux commissaires, Hélène Laperrière, urbaniste, Jean-Claude Boisvert, architecte, et moi-même Claude Fabien, avocat. Je préside la commission.

15 Je vous présente également les personnes ressources qui sont en appui à la commission. Monsieur Michel Agnaïeff, secrétaire de la commission et monsieur Michel Langelier, analyste; des personnes ressources également nous assistent pour l'organisation de la séance de ce soir, il s'agit de madame Annick Pouliot, coordonnatrice à la logistique; à l'accueil, monsieur Lazare Aguiard; au son, monsieur Jérémie Gagnon et la sténographe officielle, madame Louise Philibert.

20 Alors, permettez-moi tout d'abord de rappeler le mandat de l'Office selon la chartre de la Ville de Montréal : l'Office de consultation publique a pour mandat de consulter les citoyens et de faire rapport sur les différents projets qui relèvent de la compétence de la Ville. La consultation publique est destinée aux citoyens qui ont le droit d'être bien informés et de faire valoir leur opinion dans le but d'influencer les décisions relatives à ce projet.

25 Je vous rappelle également que tout ce qui sera dit ce soir est transcrit et se retrouvera pour consultation publique sur le site internet de l'Office et il en va de même pour les mémoires écrits que vous avez déposés, ils seront accessibles sur le site à partir de jeudi soir ou plutôt vendredi matin lorsque nous aurons terminé la ronde des auditions.

30 Alors la première partie de la consultation, comme certains d'entre vous le savent, s'est tenue les 18, 19, 20 et 24 novembre et a permis tant aux citoyens qu'à la commission de bien se renseigner sur le projet de la Société Radio-Canada, ainsi que sur les projets de règlement proposés par l'arrondissement pour encadrer sa réalisation.

35 La deuxième partie de la consultation, qui débute ce soir, a pour objet de vous donner l'occasion de vous exprimer, d'exprimer votre opinion sur le projet, d'émettre vos commentaires et de suggérer, le cas échéant, des modifications au projet.

40 Au cours de cette deuxième partie, les représentants de Radio-Canada, de l'arrondissement et des différents services concernés de la Ville n'ont pas de rôle particulier à jouer, ils sont invités à assister aux présentations des mémoires et à prendre

connaissance ainsi des points de vue exprimés sur le projet. Alors je leur souhaite la bienvenue.

45

Comme d'habitude en matière de consultation publique, si pour une raison ou pour une autre des inexactitudes se glissaient dans les propos tenus ce soir, ces représentants pourraient cependant user de leur droit de rectification, à la toute fin de la séance de ce soir, je leur demanderai s'ils veulent intervenir à cette fin, je leur accorderai la possibilité d'exercer ce droit. Il s'agira bien sûr de rectifier seulement un propos et non d'émettre un commentaire, un avis ou d'engager le débat.

50

La commission est là pour vous aider; si nécessaire, elle vous posera des questions en vue de s'assurer d'une bonne compréhension de votre point de vue ou encore pour vous demander d'approfondir, d'expliquer davantage certains points de votre présentation qui auront particulièrement attirés votre attention.

55

Nous allons consacrer environ 20 minutes à chaque intervenant; nous vous demandons de résumer votre présentation en à peu près 10 minutes et au cours des minutes restantes, nous poserons des questions pour mieux comprendre les différentes facettes de votre mémoire.

60

Une fois complétées les séances de consultation publique, la commission procédera à l'analyse de l'information et des opinions recueillies; elle rédigera ensuite son rapport qui comprendra trois parties, ainsi qu'une introduction et une conclusion. Ces trois parties sont d'abord : la description du projet; ensuite l'exposé des préoccupations des citoyens et enfin les enjeux et les recommandations de la commission.

65

Alors la consultation, qui commence ce soir, se poursuivra mercredi et jeudi, même heure et même endroit.

70

Alors ce soir, nous avons 8 intervenants. Mais au préalable le promoteur a demandé à la commission la possibilité de présenter un bref complément d'information. Alors j'invite le représentant du promoteur à s'avancer pour ces quelques mots préalables et ensuite nous passerons au premier intervenant. Alors bienvenue.

75

MONSIEUR DANY HARRISON:

Merci, Monsieur le Président. Je vais être très bref - ce n'est pas notre soirée. On voulait simplement vous signaler notre intention de déposer au cours des prochains jours un document à l'Office de consultation publique qui va comprendre une liste de précisions ou de corrections sur des données qui ont été soulevées à l'Office de consultation.

80

À titre d'exemple, on mentionnait à certains endroits la démolition de 778 logements lorsque la Société Radio-Canada est arrivée dans le quartier; après vérification aux archives de la Ville de Montréal, il s'agirait plutôt de 678 logements. Un autre exemple, l'intervention de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, la division de

85

l'Urbanisme, indique qu'il n'y a que deux accès au stationnement souterrain, alors qu'en fait, il en existe quatre. Alors on va faire parvenir un document qui précise ces données-là.

90 Deuxième chose, aussi nous désirons faire un suivi sur quelques demandes formulées au cours des différentes sessions d'information qu'il y a eu à la fin novembre. Lors de la séance d'information générale, la commission nous a demandé de déposer de la documentation sur les projets déjà réalisés par Radio-Canada dans le cadre de la modernisation de ses emplacements, ce document sera acheminé à l'Office de consultation publique au cours des prochains jours. Finalement lors d'une soirée thématique, la commission a également manifesté son intérêt à avoir un plus grand nombre de perspectives de développement à partir de la rue : nous nous engageons donc à produire des perspectives supplémentaires qui seront probablement versées en début d'année auprès de l'Office. Voilà.

100

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

Très bien, merci beaucoup de votre intervention. Alors j'appelle comme premier intervenant, Madame Lise Béland. Alors, je l'appellerai plus tard.

105

Alors deuxième intervenant, le groupe *Habiter Ville-Marie*, Monsieur Éric Michaud. Bonsoir, Monsieur Michaud.

110

MONSIEUR ÉRIC MICHAUD :

Bonsoir. Je vais vous distribuer... à qui est-ce que... on m'avait demandé d'amener, j'ai pas pu vous les faire parvenir à l'avance les copies d'un mémoire, et des copies aussi, si vous voulez voir, d'une étude et dont on se sert beaucoup dans le mémoire pour...

115

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

Vous pouvez la déposer, nous avons déjà votre mémoire.

120

MONSIEUR ÉRIC MICHAUD :

125

Oui. Bonsoir. Dans un premier temps, je tiens à vous remercier de nous donner l'occasion de venir vous présenter notre point de vue sur le projet de Radio-Canada. *Habiter Ville-Marie*, rapidement, ça regroupe plusieurs organismes communautaires qui travaillent dans le secteur du logement dans l'arrondissement, notamment deux groupes de ressources techniques, *Atelier Habitation Montréal*, le *Groupe CDH*, aussi *Inter-loge Centre-Sud*, le *Comité logement Centre-Sud*, la *Fédération des coopératives d'habitation inter municipales du Montréal métropolitain*, la *Fédération des O.S.B.L. d'habitation de Montréal*, ça regroupe aussi des tables de concertation de quartier, la *Corporation de développement communautaire du Centre-Sud*, la *table d'Aménagement du Centre-Sud*, la *table de*

130

concertation du faubourg St-Laurent, ainsi que d'autres groupes comme des institutions publiques, comme le *Centre Dollard-Cormier*, aussi la *CDEQ Centre-Sud Plateau Mont-Royal*, le *Réseau habitation femmes*, le *Y des femmes de Montréal*.

135 Il y a aussi certains partenaires, malheureusement on n'a pas eu le temps de... il y a plusieurs partenaires qui devraient dans les ...certains ont déjà dû vous faire parvenir une lettre d'appui à notre mémoire, mais il y a certains...

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

140

Nous en avons trois.

MONSIEUR ÉRIC MICHAUD :

145 Puis éventuellement, il y a en a d'autres qui vont faire parvenir leur lettre dans les prochains jours.

150 Dans un premier temps, bien, on tient à exprimer notre enthousiasme face au projet de Radio-Canada et face à l'idée de redévelopper ce site qui pendant près de... entre 40...près de 45 ans, a constitué un vaste cratère, si on veut, dans le quartier. Alors, nous on est très heureux qu'il y ait un projet qui soit enfin...un projet d'ensemble, d'une part, puis un projet qui vise une densification du site et aussi à désenclaver le site en ouvrant des rues autant dans l'axe est-ouest que dans l'axe nord-sud. Alors c'est un aspect très positif, selon nous, du projet.

155

Aussi un autre aspect positif, et on tient à ce niveau-là à remercier Radio-Canada, c'est d'avoir associé le milieu à l'élaboration, au moins au début du projet, à faire ses recommandations concernant différents aspects du développement du site. Alors ça aussi, on tient à remercier Radio-Canada pour cette approche-là.

160

Ceci étant dit, j'aimerais maintenant en arriver tout de suite à nos premières recommandations parce qu'on a une série de recommandations, alors, pour essayer de faire bref.

165

Dans un premier temps, j'aimerais rappeler nos trois premières recommandations qui concernent le processus consultatif. D'une part on tient à signaler, comme l'a d'ailleurs mentionné une représentante de la Ville de Montréal, qu'on aimerait que *Habiter Ville-Marie* soit associé au processus de discussion devant conduire à l'accord de développement entre la Ville de Montréal et la Société Radio-Canada en ce qui a trait en particulier à l'élaboration du programme résidentiel. Parce qu'il y a encore beaucoup de flou et beaucoup de marges, notamment dans le nombre de logements sociaux et communautaires qui vont être développés sur ce site-là, et on a un intérêt particulier pour ça.

170

175 Deuxième recommandation : que le projet d'accord de développement soit soumis au milieu avant d'être entériné par la Ville de Montréal, et finalement que le comité-conseil, qui a été réuni par Radio-Canada en amont du projet, soit associé dans les phases ultérieures de réalisation du projet suite à la signature de l'accord de développement. Donc, ça c'est nos trois premières recommandations qui concernent le processus.

180 Maintenant si on s'attarde au contexte de développement du projet lui-même, on sait que Radio-Canada, le projet de Radio-Canada se situe à l'intérieur d'un ensemble de projets dans le Centre-ville : on peut parler du quartier des spectacles qui a été lancé par la Ville de Montréal puis les autres paliers de gouvernements, qui fait l'objet de subvention des autres paliers de gouvernement; on parle aussi du projet de CHUM et du technopôle de la santé à un jet de pierre; on parle du projet de Gare-hôtel Viger, qui a fait l'objet d'une consultation, en fait le CHUM et la Gare-hôtel Viger ont tous les deux fait l'objet de consultations devant votre office, et aussi le projet de Porte Ste-Marie, qui est un projet qui est encore en gestation, mais dont on entend parler depuis un certain temps.

190 Donc, nous dans le cadre de ces projets-là et d'aussi plusieurs autres grands projets à l'intérieur...qui sont planifiés à l'intérieur de *Imaginez Montréal 2025*, on considère quant à nous qu'il faudrait qu'il y ait une vision d'ensemble qui soit élaborée par la Ville, ce qui n'a pas été fait jusqu'à maintenant et on propose que ça soit l'Office de consultation qui mène une consultation sur ça.

195 Donc, notre quatrième recommandation : que la Ville de Montréal élabore un plan d'ensemble pour les grands projets prévus dans le grand Centre-ville; que ce plan d'ensemble soit public et fasse l'objet d'une consultation dans le cadre prévu par l'Office de consultation publique de Montréal.

200 Ensuite de ça, aussi dans le même ordre d'idées, on demande que la Société Radio-Canada réalise, en 6, un plan d'affaire démontrant, entre autres, le positionnement de son projet dans le cadre des grands projets prévus au Centre-ville, notamment les projets de la gare- hôtel Viger et du CHUM qui sont à proximité.

205 Au niveau du contexte aussi, si je poursuis au niveau dans quel contexte le projet se réalise, au niveau des aspects plus proprement spécifiques à l'arrondissement ici, on constate que le projet s'inscrit dans un arrondissement où il y a de fortes disparités socioéconomiques et où il y a eu un *boom* immobilier important depuis le début des années 210 2000 : entre 2002 et 2006, selon l'étude que j'ai déposée en appui à notre mémoire à la secrétaire, il se serait développé 7313 unités de logement. Il y aurait 7313 unités de logement qui auraient été mis en chantier et sur ça, moins de 10% en logement social et communautaire.

215 Donc, plus de 90% des logements, si on se base sur un échantillon qu'on a effectué pour l'année 2004, ça serait presque exclusivement du condominium. Et en se fiant aussi sur les chiffres de la Ville qui ont été fournis dans le cadre de la consultation sur la politique

220 familiale de la Ville, dans les quartiers centraux, le logement... dans le cadre du développement privé en habitation, il s'est développé à peu près aucun logement familial abordable. Donc, c'est pas de logement familial et très peu de logement locatif et très peu de logement social ou abordable.

225 Par ailleurs une donnée que j'aimerais aussi rajouter, qui n'est pas dans le mémoire, mais que j'aimerais rajouter : c'est qu'en 2001 et 2006, un autre constat qu'on fait, c'est que le nombre de logement locatif dans l'arrondissement, le logement locatif occupé a diminué de près 2000 unités ; on parle de 1915 unités locatives occupées en moins dans l'arrondissement; si on enlève les unités qui peuvent être imputables à l'augmentation du taux d'inoccupation, il reste qu'il y aurait plus de 1000 unités, et ça c'est sans même calculer les unités locatives qui sont rajoutées dans le parc social, ce serait plus de 1000 unités
230 locatives qui auraient disparues, qui auraient été transformées en différents véhicules immobiliers au cours de la période. Par ailleurs, on calcule qu'il y a par ailleurs plus de 2460 logements possédés qui sont apparus dans l'arrondissement dans la période.

235 **MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE :**

Cette période-là, excusez moi, cette période-là encore de?

240 **MONSIEUR ÉRIC MICHAUD :**

Entre les deux recensements : 2001 et 2006.

MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE :

245 O.K. Merci.

MONSIEUR ÉRIC MICHAUD :

250 Au niveau des besoins maintenant. Si on regarde au niveau du profil socioéconomique de la population, on constate qu'il y a 44,5%... le revenu moyen est assez élevé dans Ville-Marie, mais comme je le disais tout à l'heure, il y a des grandes disparités socioéconomiques entre les quartiers, puis même à l'intérieur des quartiers, alors on constate qu'il y a quand même près de 45% de la population qui vit sous le seuil de faible revenu et en particulier 19% des ménages, soit 7860 ménages à faible revenu qui consacrent plus de 50% de leur revenu à se loger. Ça c'est un taux d'effort très important
255 qu'on considère souvent dans la littérature sur le logement comme un seuil critique avant de se retrouver dans la rue.

260 Maintenant, si on fait le bilan de la stratégie d'inclusion de la Ville de Montréal, entre...pour les deux premières années de la stratégie 2005 et 2006, on constate qu'il y a eu 184 logements sociaux et communautaires qui ont été construits sur un total de 2186 nouvelles unités, ça, ça fait 6% du total dans l'arrondissement en logement social et

communautaire. Donc, au niveau des résultats des objectifs que la Ville se fixe pour l'ensemble du territoire, on constate que l'arrondissement se situe très en deçà.

265 On constate aussi qu'il y a des projets privés, des projets majeurs identifiés dans la politique d'inclusion comme des projets de plus de 200 unités qui doivent normalement faire l'objet systématiquement d'inclusion, comme le projet *True North* ou le projet *Louis-Bohême* ou le projet du *1800 René-Lévesque Ouest*; ça ce sont des projets qui ont été soumis d'ailleurs à l'Office de consultation publique, puis qui avaient fait l'objet de recommandations
270 allant dans le sens d'inclure du logement social et abordable et communautaire, et bien, on constate que ce sont des projets qui ont pas fait l'objet d'inclusion.

Pour toutes ces raisons-là, on constate donc que le contexte dans lequel arrive le projet Radio-Canada c'est un projet qui à cause de l'historique du site, d'une part, et des
275 logements qui ont été démolis pour construire la tour à l'époque, et aussi à cause du contexte de la faible performance de l'arrondissement et de la Ville dans la production de logement social et communautaire au cours des dernières années, on recommande nous au niveau de l'inclusion : que la Ville s'assure de la réalisation des objectifs de la stratégie d'inclusion en exigeant des promoteurs au sein de l'accord de développement que le
280 développement résidentiel sur le site de la Maison de Radio-Canada comporte 30% de logements sociaux et communautaires.

En recommandation 9 : que la Ville fixe des cibles de production de logements familiaux et que ces objectifs soient insérés dans l'accord de développement. Le site de
285 Radio-Canada est un site qui se prête bien, selon nous, à accueillir des familles. On pense qu'on a là une belle occasion d'aller dans le sens de la politique familiale de la Ville.

Recommandation 10 : que la Ville de Montréal rallie le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec pour la réalisation du projet de la Société Radio-Canada et
290 l'inclusion de 30% de logement social et communautaire.

Recommandation 11 : que le développement du volet résidentiel social et communautaire se fasse dès les premières phases du projet afin d'en garantir la réalisation.

295 Et finalement en recommandation 12 : de s'assurer qu'avec les logements familiaux, il y ait aussi un aménagement de quartier adéquat, que la Société Radio-Canada propose des aménagements adaptés aux besoins des différents résidents du secteur avec une attention particulière pour les familles avec enfants et les jeunes.

300 Alors j'arrêterais là pour la présentation de mon mémoire. J'ai mis l'accent sur les principales recommandations.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

305 Très bien. Alors madame Laperrière, vous avez une question.

MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE :

310 Pour revenir, on a peu de temps pour revenir sur chacune de vos recommandations, malheureusement, mais j'aimerais revenir sur le bloc des trois premières recommandations concernant le processus consultatif.

315 J'aimerais ça, si vous pouvez élaborer en quelques minutes, comment vous voyez votre participation au projet à ce que écrivez être le processus de discussion, mais que je comprends être la planification et éventuellement la réalisation, comment vous voyez votre participation à titre d'organisme regroupant des organismes, comment vous voyez cette mécanique-là?

MONSIEUR ÉRIC MICHAUD :

320 Bien, c'est-à-dire ce sera pas nécessairement un représentant, il peut y avoir quelques représentants de la table qui représentent différentes spécialisations, si on veut, puis qui va pouvoir contribuer pour définir davantage la nature des projets plus spécifiquement, puis contribuer aussi à s'entendre sur un nombre précis parce que, bon, jusqu'à maintenant dans la présentation du projet, en fait pour bien répondre aux besoins du milieu. Puis entre autres arrêter évidemment le nombre d'unités qui vont être développées.

MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE :

330 En complément de programme, est-ce que je comprends bien pour faire le distinguo entre le logement social abordable et tout ça que vous demandez spécifiquement que soit augmenté de 15 à 30% la portion du logement social, qui serait donc en sus d'un autre 15% en logement abordable, ce qui porterait le tout à 45% ou est-ce que c'est moi qui fait une mauvaise addition?

MONSIEUR ÉRIC MICHAUD :

340 Nous on se soucie essentiellement du logement social et communautaire parce que ça, ça nous garantit que ça sera du logement abordable. Dans la seconde partie, qu'on appelle du logement abordable, malheureusement on constate que c'est pas abordable pour tout le monde bien souvent, par conséquent...et souvent cette partie-là de toute façon est produite... en tout cas il semble que le marché en produit de toute façon naturellement une certaine quantité, donc nous, ce qui nous intéresse, c'est de s'assurer de l'abordabilité pour les personnes à faibles/modestes revenus, ce sur quoi on met l'accent c'est le logement social et communautaire.

MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE :

345 Comprenant que si par ailleurs ce projet ajoute l'autre 15% dont on parle, qui s'appelle du logement abordable, c'est

350 **MONSIEUR ÉRIC MICHAUD :**

On se battra pas contre.

355 **MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE :**

C'est ce que je comprends. Alors, je vous remercie.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN :

360 Alors, sous-question. Est-ce que le logement familial, est-ce qu'il est inclus dans votre type de logement social, ou bien est-ce que ça s'ajoute en sus?

MONSIEUR ÉRIC MICHAUD :

365 Non, le logement familial, pour nous, comme on le souligne d'ailleurs dans, entre autres dans l'arrondissement Ville-Marie, mais plus largement dans les quartiers centraux, le logement familial c'est souvent le logement social et communautaire parce que le marché privé arrive pas à en produire. Bon, là on constate que la Ville met un peu plus d'efforts d'essayer de fournir des outils aux promoteurs pour en développer, mais il reste que pour
370 nous...donc, le logement familial, en fait, c'est ça, c'est pas considéré de façon...

MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE :

Mutuellement exclusive.

375

MONSIEUR ÉRIC MICHAUD :

Oui, c'est ça.

380

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

Monsieur Boisvert.

385 **MONSIEUR JEAN-CLAUDE BOISVERT :**

Monsieur Michaud, je pense que vous avez oublié une partie de votre mémoire dans votre présentation, qui est le volet intégration urbaine, et j'avais une question à ce sujet-là.

390 **MONSIEUR ÉRIC MICHAUD :**

Bien, allez-y.

MONSIEUR JEAN-CLAUDE BOISVERT :

395

Vous parlez des inquiétudes, vous écrivez en fait vos inquiétudes concernant l'intégration des hauteurs du projet dans le voisinage, vous parlez de l'impact du développement du côté nord du boulevard René-Lévesque, vous craignez que les hauteurs, que la volumétrie constitue une barrière, et vous dites que cette barrière devrait consacrer la rupture nord-sud dans le tissu urbain de ce côté-là. Le résultat de tout ça, c'est...vous avez une recommandation, c'est la recommandation 14, à l'effet de réduire, d'envisager la possibilité de réduire les hauteurs, quel est votre sentiment par rapport...quelles pourraient être, selon vous, les hauteurs acceptables, compte tenu je dirais des conditions actuelles du quartier, du voisinage urbain?

400

405

MONSIEUR ÉRIC MICHAUD :

On s'est pas prononcé sur ça. Parce que vous comprendrez qu'on regroupe une multitude d'acteurs, mais ça pourrait aller...ce qu'on semble comprendre c'est que ça va aller à la limite du 11 étages quasiment à beaucoup d'endroits, et nous entre autres...en tout cas...on pourrait...il semblerait y avoir une fourchette entre le 8 et le 11, c'est sûr que nous on serait sans doute plus favorables à des hauteurs de 8 étages que de 11.

410

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

415

Madame Laperrière.

MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE :

Oui. Pour une question complémentaire en référence à votre recommandation n°8 relativement à une étude de marché que la SRC présente les informations nécessaires à la réalisation du projet, soit entre autres à «...une étude de marché pour son volet résidentiel qui documente les segments de clientèle visée, une description des typologies prévues et les échelles du prix de vente», est-ce que vous avez donc... par votre regroupement d'organismes, vous avez des spécialistes dans beaucoup de choses et on le voit par votre mémoire, comment pourrait se faire une étude de marché au moment où ça ne sera pas Radio-Canada qui va développer mais ça va être un promoteur tiers, ou comment...quel soutien ou quelle contribution ou qu'est-ce que vous pourriez apporter, vous, comme regroupement d'organismes, à la SRC pour cheminer vers cette précision du volet résidentiel avec une description de typologie et tout?

420

425

430

MONSIEUR ÉRIC MICHAUD :

Bien, ce serait au niveau du volet social et communautaire qu'on pourrait apporter l'expertise des groupes. Très certainement.

435

MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE:

440 Mais pouvez-vous préciser un peu plus? C'est-à-dire, êtes-vous en mesure selon vos données, des études que vous menez et tout d'avoir ou de fournir certaines données qui pourraient cibler certains besoins, par exemple vos préoccupations ou tout ça?

MONSIEUR ÉRIC MICHAUD :

445 Nos groupes ont des...on a des...bien honnêtement, on n'a pas de...les besoins au niveau du quartier...il y a plusieurs groupes qui ont des listes, donc on peut faire appel entre autres aux listes des demandeurs des différents groupes. Pour l'instant il n'y a pas de liste qui regroupe l'ensemble des demandeurs.

MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE:

450 Mais éventuellement, vous pourriez être en mesure de valider certaines typologies proposées, par exemple, dire il n'y a pas assez de ceci, ou ça c'est peut-être pas nécessaire ou... vous seriez habilité. D'accord, je vous remercie.

MONSIEUR ÉRIC MICHAUD :

455 Oui.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

460 Il y a une recommandation 12, mais qui est peut-être décalée dans votre propre document, c'est peut-être 11 de votre côté, ça se lit : «*Que le développement du volet résidentiel social et communautaire se fasse dès les premières phases du projet afin d'en garantir la réalisation*»; on a vu un peu deux écoles de pensée là-dessus, une première approche qui dit, par exemple que pour que ça se fasse, il faudrait que la première tour soit du logement social, c'est acquis, et puis quant au reste, bien, ça pourrait suivre son cours normal; l'autre approche, qui consiste à dire mais non, il faut pas concentrer le logement social dans une seule tour et puis ça risque de créer un effet de ghetto et mieux vaudrait répartir le logement social sur l'ensemble du complexe pour que le logement social soit de même qualité, se développe dans le même environnement. Quelle est l'approche que vous recommandez?

MONSIEUR ÉRIC MICHAUD :

475 Bien, je vous dirais qu'en fonction des clientèles, il y a certains, par exemple pour des projets qui s'adressent à des personnes âgées, on peut pas tellement envisager d'éparpiller les unités, et pour d'autres types de clientèles, on pourrait au niveau des principes souhaiter ça, mais en même temps, il y a des avantages et des inconvénients,

480 mais je vous dirais d'un point de vue pratico-pratique on favorise pas ça parce qu'on pense que c'est beaucoup plus difficile à réaliser et aussi à gérer par après par les organismes.

485 Donc, nous à prime abord, les échanges qu'on a eus, même si on s'est pas positionnés dans le mémoire par rapport à ça, il semble qu'il y ait pas un appel très favorable à éparpiller, on est plutôt favorable à la concentration. Ceci dit, concentration, on s'entend, on regarde, par exemple, un projet à côté comme *Faubourg Québec*, on parle pas de création de ghetto là, il y a quand même une mixité à l'intérieur de tout ça. Les projets de logements sociocommunautaires contemporains à l'intérieur-même des projets, comme faisait remarquer madame Davis de la Ville de Montréal, incluent la mixité à l'intérieur-même des projets, donc, pour nous ça cause pas de problème.

490

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

Très bien, merci beaucoup.

495

MONSIEUR ÉRIC MICHAUD :

Merci beaucoup.

500

MONSIEUR CLAUDE FABIEN :

Alors, j'invite madame Béland. Bonsoir, Madame Béland.

MADAME LISE BÉLAND:

505

Alors, Bonsoir Madame, bonsoir Messieurs. Vous connaissez tous la raison de mon retard.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN :

510

On la devine.

MADAME LISE BÉLAND:

515

Ça m'a pris 1 heure pour partir de l'Hôtel-Dieu pour venir ici.

520

Écoutez, je suis résidente dans le quartier. Quand je suis arrivée en janvier 71, j'habitais proche de l'autre maison Radio-Canada. En septembre 72, j'ai déménagée dans le quartier et depuis ce temps j'habite toujours dans l'ombre, les parages, la lumière de Radio-Canada. Donc, je pense, je n'ai pas déposé de mémoire, mais je crois, je me crois toute justifiée en tant que voisine de Radio-Canada de faire des demandes spéciales.

525 J'ai deux agendas : un agenda collectif et un agenda personnel. L'agenda collectif, c'est que quand Radio-Canada s'est installée ici à l'endroit actuel, il y a eu deux paroisses qui ont été démembrées, donc il y a des familles qui ont été déracinées, qui ont été, entre guillemets, déportées dans d'autres quartiers. Donc, je demanderais que dans les logements sociaux, peu importe le pourcentage qui va être accordé, qu'en priorité 1, soit accordé aux survivants des familles qui ont été déracinées à l'époque. En priorité deux, nous les résidents des paroisses Ste-Brigitte-de-Kildare et St-Pierre-Apôtre, je suis une résidente de Ste-Brigitte-de-Kildare, donc, j'aimerais qu'en priorité 2, que les logements sociaux soient accordés à des gens de ces deux paroisses-là. Ensuite on pourrait ouvrir au quartier, et si vous manquez de pauvres, bien, il y en a plein à Montréal, donc je suis pas inquiète.

530
535 Maintenant, ça c'est ma pensée collective, dans le sens suivant, j'aimerais aussi qu'un groupe soit dûment mandaté, un GRT, un groupe de ressources techniques, ou autre, dûment mandaté pour gérer l'attribution de ces logements sociaux.

540 Maintenant, mon agenda personnel, c'est que dans 48 heures je vais devenir légalement une personne âgée...

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

Félicitations. Bienvenue dans le club.

545 **MADAME LISE BÉLAND:**

550 Je suis pas sûre. Bien, c'est ça, c'est que là actuellement, j'ai un revenu confortable parce que je travaille, mais je sais que dans 5 ans, je vais gagner, je vais avoir comme revenu moins que \$30,000. Donc, j'ai un agenda personnel : j'aimerais avoir accès à un de ces logements sociaux sur le site de Radio-Canada. Voilà, c'est mes deux agendas.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

555 On aurait peut-être des questions à vous poser, Madame Béland.

MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE :

Vous avez un tel esprit de synthèse, félicitations.

560 **MADAME LISE BÉLAND:**

Je pense à mon avenir, dans mon futur très bientôt.

MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE:

565 Je n'ai pas vraiment de questions. J'ai pris bonne note de vos recommandations à la fois d'agenda collectif, et je vous remercie de vous sentir collectiviste d'une fort belle façon.

MADAME LISE BÉLAND:

570 Mais, Madame, quand je suis arrivée ici en septembre 72, j'étais stagiaire à l'UQAM, donc j'ai fait mes classes dans le quartier à l'époque du *Comité logement Centre-Sud*, les habitations communautaires; je suis quelqu'un qui a investi beaucoup, beaucoup pour améliorer la qualité de vie des gens, de mes voisins. Donc, je me dis, en toute honneur, donnons à César ce qui revient à César, je me pense en droit de vous faire mes deux agendas.

575 **MONSIEUR JEAN-CLAUDE BOISVERT :**

Oui, peut-être une petite question, Madame. Vous parlez de la gestion des logements sociaux et communautaires, vous suggérez que ce soit les GRT, est-ce qu'il y a d'autres formules que les GRT?

580

MADAME LISE BÉLAND:

585 C'est-à-dire, Monsieur, écoutez, c'est pas un petit chantier ça, 1,6 milliards, c'est beaucoup de sous ça, et c'est évident que ça va être un lieu de prestige et puis, bon, moi j'aimerais qu'il y pas de passe-passe, donc que ce soit bien géré. Je pense que les groupes de ressources techniques ont vraiment fait...ont fait leur histoire depuis qu'ils sont au monde, ils ont toujours bien géré les différents chantiers qu'ils ont menés, entre autres, ils se sont préoccupé d'un chantier qui nous appartient, le Centre communautaire Ste-Brigitte. Donc, c'est du monde qui sont fiables, honnêtes et intègres, et je pense que l'attribution des logements sociaux va l'être en plein équité. Bon, moi je demande d'en avoir un, mais je vous garantis pas que je vais en avoir un à la fin, là. Je fais confiance à mes collègues qui travaillent dans les GRT - quand je dis mes collègues, c'est parce que collectivement je suis partie prenante avec eux autres.

590

595 **MONSIEUR CLAUDE FABIEN:**

Très bien, merci beaucoup, Madame Béland, merci. Alors le prochain intervenant c'est *CSSS Jeanne-Mance*, porte-parole, madame Chantale Lapointe. - J'avais le nom de madame Chantale Lapointe, mais si vous....Alors, nous vous écoutons.

600

MONSIEUR RON RAYSIDE :

605 Je ne m'appelle pas Chantale, mon nom c'est Ron Rayside, je suis président du conseil, je suis accompagné de Chantale Lapointe qui est directrice-générale et Maryse Guindon qui est organisatrice communautaire.

Je serai bref, je vais laisser la majeure partie de la présentation aux deux autres. Je vais peut-être juste situer le quartier puis l'organisme. C'est un quartier de 140,000 personnes qui couvre l'ensemble du Plateau Mont-Royal ou presque et Centre-Sud, ou le quartier des faubourgs, c'est la grande partie de ce qu'on peut appeler la partie est du grand

610 centre-ville. C'est un ensemble du territoire qui regroupe beaucoup le dynamisme du centre-ville, mais qui a aussi à composer avec tous les problèmes sociaux qui sont associés aussi au centre-ville qui est la métropole du Québec.

615 On est un organisme qui regroupe 3000 employés, on est un intervenant majeur sur le territoire, c'est un budget annuel de 170 millions. C'est un organisme qui inclut 16 installations un peu partout, incluant dans les régions autour de Radio-Canada, puis Centre-Sud. C'est un peu pour situer le territoire puis l'organisme.

MADAME CHANTALE LAPOINTE :

620 Alors Bonsoir, Chantale Lapointe. D'abord, merci de nous recevoir. Peut-être vous mentionner pourquoi un Centre de santé et de services sociaux s'intéresse à un projet comme le projet de Radio-Canada.

625 Les centres de santé et de services sociaux, notre mission première, c'est d'améliorer la santé et le bien-être de la population. On sait bien qu'un des plus grand déterminant de la santé de la population c'est la pauvreté, donc l'accès à un logement abordable, l'accès à un emploi, un environnement qui procure aux gens un quartier où il fait bon vivre, où il y a de la mixité, où il y a de la verdure, où il y a une vie, une qualité de vie qui est là.

630 Comme CSSS, on a mis en place dès le début un comité de vigie qui regroupe nos principaux partenaires et dont, évidemment, l'arrondissement Ville-Marie, Plateau Mont-Royal, la Commission scolaire de Montréal, la CDEC et les trois grandes tables de concertation : le CLSC Centre-Sud, le Faubourg St-Laurent et Action Solidarité Grand-Plateau. Et rapidement on a constaté qu'il fallait ensemble travailler pour lutter contre les effets de la pauvreté.

640 Le projet de Radio-Canada s'inscrit comme un projet structurant à plusieurs niveaux, au niveau du logement, bien sûr, mais également au niveau de l'emploi, également une possibilité de développement économique et de revitalisation de ce coin de notre quartier, qui est des plus intéressants.

645 Donc, c'est à ce niveau-là qu'on vous présente ce soir différentes recommandations qui sont issues des discussions que l'on a avec nos partenaires, mais également des orientations de notre Conseil d'administration de notre établissement pour mettre en place tout ce qui est en notre capacité pour améliorer la santé et le bien-être de la population de notre territoire dont fait partie l'environnement de Radio-Canada.

650 Donc, Maryse Guindon qui est organisatrice communautaire va vous présenter plus particulièrement nos recommandations.

MADAME MARYSE GUINDON:

655 Je vais tenter de vous présenter les recommandations sans les lire une après l'autre.
On a 13 recommandations et, comme monsieur Michaud, qui m'a précédé, m'a bien appris,
il faut synthétiser, je vais tenter de faire ça.

660 Peut-être, juste pour rassembler les recommandations, on pourrait dire qu'il y a trois
grands chapeaux. Le premier d'entre eux c'est maximiser les retombées économiques et
sociales. Donc, si vous voyez les recommandations, on voit ça de plusieurs façons, c'est-à-
dire de poursuivre le travail avec le comité-conseil, qui est un comité qui avait été formé par
des gens du milieu, juste pour s'assurer de suivre les liens avec la communauté par la suite,
vers ce qui mène à l'accord de développement et au suivi du projet.

665 Au niveau de maximiser les retombées, toujours, toute la question du logement
social et communautaire, qui est une préoccupation qui est majeure, qui s'est imposée dans
l'arrondissement, donc un appui à la recommandation de 30% d'unités de logements
sociaux et communautaires.

670 Toute la question aussi du développement économique communautaire, c'est-à-dire
de favoriser dans le projet des projets d'embauche locale, d'insertion à l'emploi et
d'entreprises d'économie sociale qui pourraient faire en sorte d'avoir des retombées qui
seraient supérieures auprès de la collectivité. Alors c'est une autre des recommandations.

675 Par la suite, il y a toute la question des espaces de production. Vous allez voir, je ne
suis pas les recommandations 1, 2, 3, 4, mais ça vous donne un portrait d'ensemble. La
création d'espace de production pour les créateurs du quartier. Il y a une présence qui est
assez importante d'artistes, d'artisans, même de gens qui travaillent pour Radio-Canada ou
qui travaillent pour d'autres acteurs majeurs en production télévisuelle ou autres. Alors de
680 faire en sorte de favoriser des espaces de production pour ces personnes-là, qui souvent
doivent partir du quartier parce que les prix sont tellement à la hausse qu'ils doivent aller
s'installer en périphérie.

Alors pour les retombées économiques et sociales, je vous dirais ça fait le tour.

685 Ensuite, planifier le développement. Vous avez vu, il y a un ensemble de projets, je
pense qu'il y a plusieurs acteurs qui vous en ont parlé ou qui vont vous en parler, le CHUM,
la gare-hôtel Viger, Porte Ste-Marie, c'est des projets qui vont avoir lieu quand même dans
le centre-ville, qui fait le centre-ville un lieu important de développement. Alors de faire en
sorte de planifier ce développement-là pour voir comment on fait pour maximiser les
690 retombées de l'ensemble de ces projets-là.

695 Je vous donne un exemple : il y a du développement commercial de prévu à la Gare-
hôtel Viger, il y en a de prévu aussi à Radio-Canada, quels seront les impacts de ces
développements-là sur les artères comme la rue Ste-Catherine, par exemple? Est-ce qu'on
peut travailler pour faire en sorte que la planification de ça puisse favoriser plutôt la

complémentarité et faire des liens entre les différents projets? Ne serait-ce qu'il y a des projets qui ne sont pas encore en branle, qui vont être en branle éventuellement, mais qui sont en planification, donc essayer d'avoir une vision dans le sens de ces projets-là. La recommandation serait à l'égard de la Ville de Montréal, qu'il puisse y avoir un plan d'ensemble des projets.

Au niveau de la planification aussi, de miser sur les forces du milieu. Il y a la Corporation développement économique communautaire, la CDEC, les tables de quartier, les GRT, Habiter Ville-Marie qui parlait précédemment, qui rassemble des groupes de ressources techniques, des groupes...des fédérations de coopératives, etc., qui ont su développer une expertise qui pourrait être mise à profit.

Dans la planification du projet, tantôt vous parliez de typologie, mais aussi sur la séquence des projets. Il y avait allusion tantôt sur le développement du logement social et communautaire dans les premières phases où monsieur Michaud abordait la question où c'est plus facile pour les groupes de faire...quand tu fais du suivi du soutien communautaire, si les logements sont éparpillés, c'est beaucoup plus difficile de créer une interaction entre les gens, les familles, pour être vraiment capable de faire du soutien communautaire.

Mais il y a aussi dans la phase de planification de se dire bien, qu'est-ce qu'il y a autour? On a la rue Wolfe autour, il y a Faubourg Québec, ne pourrait-on pas créer une dynamique qui ferait une synergie pour les familles qu'il y a à Faubourg Québec? Donc, je pense que ça aussi, ça motive la planification de logements sociaux communautaires dans les premières phases, mais aussi une vision d'ensemble du projet.

Le troisième thème des recommandations, on pourrait dire que c'est le ralliement. De rallier le milieu, mais aussi les gouvernements provinciaux et fédéraux. Ce projet-là est un projet tout à fait emballant, c'est un projet d'envergure qui est beaucoup plus gros que l'échelle d'un quartier, qui va avoir besoin d'efforts au-delà des capacités de Radio-Canada de mettre en œuvre son projet, mais aussi le gouvernement provincial pour toute la question des unités en logement social ou pour la question d'appui pour maximiser les retombées économiques et sociales.

La question du ralliement aussi pour faire que toute cette année qui a précédé la consultation, Radio-Canada a réussi à mettre sur pied un comité-conseil qui a fait un lien avec la communauté, pour moi c'est une démarche aussi de ralliement, donc il faudrait la poursuivre cette démarche-là.

Donc, je vous dirais que c'est les trois chapeaux de nos recommandations. Peut-être que je vous laisserais sur la question de regarder vers l'avenir aussi pour le développement, l'intégration urbaine; plusieurs acteurs de Ville-Marie, mais autres se sont prononcés pour dire que ce serait souhaitable le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie, que ça aurait un effet tout à fait structurant dans le milieu. Je me rappelle que le CSSS avait appuyé un mémoire qui avait été rédigé par la table d'Aménagement du Centre-Sud, qui

740 reprenait beaucoup d'arguments aussi de la santé publique, sur les effets effectivement de
la circulation, mais toute le question de l'aménagement, de l'environnement, développer un
environnement de qualité, favoriser une vie de quartier, etc. Même l'accès au fleuve, je vous
dirais qu'il y a une merveilleuse opportunité avec le projet de Radio-Canada de créer des
conditions comme ça pour réfléchir le développement vers l'avenir.

745 Alors, sans reprendre les recommandations, il y en a 13, qui touchent tant
l'intégration sociale, l'intégration urbaine, la question de l'accès n'est pas abordée, mais on
parle du recouvrement souhaitable de la rue Notre-Dame. Donc, voilà pour l'essentiel des
recommandations.

750

MADAME CHANTALE LAPOINTE :

Alors, ça conclut. À nouveau on vous redit qu'on trouve que c'est un projet qui est
très structurant et très emballant et pour lequel on sera toujours à l'affut des
développements.

755

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

Très bien. Une ou deux questions, Monsieur Boisvert?

760

MONSIEUR JEAN-CLAUDE BOISVERT :

Oui, toujours un petit peu en ce qui concerne l'intégration urbaine, vous semblez
préoccupé par les espaces verts, la programmation, je dirais, de ces espaces-là, en fonction
des besoins, pour répondre aux besoins des résidents, et vous accordez une attention
particulière aux ménages familiaux, des familles avec des enfants, ça fait partie de votre
recommandation 10; du même coup, c'est-à-dire suite à celle-ci, en recommandation 11,
vous suggérez un arrimage entre ce que Radio-Canada propose dans son projet et une
planification plus large, à une échelle plus large faite par la Ville.

770

Est-ce que vous pourriez pousser un peu plus loin, disons, développer un petit peu
votre réflexion surtout en ce qui concerne les besoins, élaborer un peu en ce qui concerne
les besoins des résidents et des familles éventuelles aussi qui pourraient venir s'installer
dans le secteur?

775

MONSIEUR RON RAYSIDE :

Peut-être que Maryse peut compléter, mais quand on parle des espaces verts dans
le quartier ici, quand on parle des espaces pour les familles, on ne parle pas de la même
nature des espaces qu'on peut trouver en banlieue ou qu'on peut même trouver dans les
anneaux un peu plus éloignés du centre-ville, il y a les enjeux de sécurité, les enjeux de se
sentir à l'aise, souvent les enfants sont accompagnés dans les espaces proches du centre-
ville et non pas laissés tout seuls.

780

785 Fait qu'il y a toute une dynamique; si on ne soigne pas les espaces publics, si on ne
prend pas en compte le caractère spécifique des quartiers centraux, les espaces verts
peuvent virer des endroits soit dangereux ou inadéquats ou non-utilisés. Ça prend beaucoup
d'efforts pour assurer que ces espaces-là soient animés, qu'il y ait une appropriation par
ceux qui habitent très proche, puis par ceux qui habitent un peu plus loin. Il y a toutes sortes
790 de considérations, comme je dis, et les questions de sécurité, les documents qui existent sur
comment rendre les espaces sécuritaires, qui étaient produits par des groupes de femmes il
y a quelques années.

795 Il manque des espaces verts, c'est-à-dire qu'il faut faire en sorte que les espaces
verts soient vraiment fonctionnels et aussi qu'on s'en serve. Aussi c'est le grand lieu
démocratique que tout le monde a le droit d'avoir accès et indépendamment d'où on vient ou
comment on est en société, mais il faut vraiment s'assurer que pour les familles il y a des
considérations particulières.

800 **MADAME MARYSE GUINDON :**

805 Peut-être deux petits éléments. Il y a les gens de Faubourg Québec qui se sont
prononcés dans le cadre de la Commission sur la Gare-hôtel Viger, ils déploraient la
manque d'aménagement pour les familles. Il y a des problématiques autour de la jeunesse
où ils se retrouvent un peu enclavés, hein. Donc, si ça pouvait favoriser une intégration à ce
niveau-là. D'où la préoccupation avec les gens, les résidents, mais aussi les futurs résidents.

810 D'autre part, le CSSS avec le comité de vigie sur le développement social travaille
de concert avec l'arrondissement. C'est un lieu où il y a un partage des préoccupations, il y a
une réflexion commune sur comment on pourrait travailler pour améliorer les conditions de
santé et bien-être de la population, et la question des parcs a été abordée par
l'arrondissement Ville-Marie, d'où la nécessité d'accrocher les morceaux. Radio-Canada
c'est quand même un grand secteur qui est en friche présentement, c'est un grand
stationnement, mais ça occupe... c'est quoi, deux, trois quadrilatères, ce qui pourrait avoir
815 un impact majeur, d'où l'intérêt d'attacher ça avec la démarche que fait l'arrondissement
Ville-Marie.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

820 Madame Laperrière?

MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE:

825 Oui, merci. En référence à vos recommandations 7 et 8, où vous recommandez que
la Maison Radio-Canada favorise l'implantation d'entreprises d'économie sociale et ainsi que
la réalisation d'espaces de production abordables, avez-vous quelques idées là-dessus à
leur suggérer, puisqu'ils sont dans la salle?

MADAME MARYSE GUINDON:

830

On a plusieurs partenaires qui ont des très, très bonnes idées là-dessus. Entre autres, je pourrai...entre autres la CDEQ Centre-sud Plateau Mont-Royal, la table de Promotion de la main-d'œuvre, etc. On a pu constater l'effet structurant que peut avoir sur les populations qui sont soit éloignées du marché du travail ou soit près du marché du travail

835

mais sans possibilité faute d'insertion, faute de diplômes, etc., il y a un effet structurant par le développement de projet d'économie sociale. Je pense, entre autres, le Resto-Plateau, S.O.S. Vélo. Il y a plein de groupes en économie sociale qui sont autant rentables socialement, c'est-à-dire par les services et les produits qu'ils développent pour la collectivité que pour les gens qu'ils vont insérer.

840

MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE:

Donc, vous vous sentez outillés au fond pour nourrir cette réflexion-là, d'où votre recommandation 1, je pense, de la permanence d'un comité-conseil ou de suivi ou... appelons-le comme ça.

845

MADAME MARYSE GUINDON:

Il y a toute l'expertisé souhaitée sur le territoire; c'est un territoire bien organisé avec des groupes qui se concertent, donc il y a toujours moyen d'aller chercher une expertise en ce sens-là.

850

MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE:

Merci.

855

MONSIEUR RON RAYSIDE :

Je pense aussi que depuis un certain temps, il y a beaucoup d'organismes, et d'ailleurs si je peux faire un commentaire, il y a beaucoup de mémoires qui ont une recommandation qui se recoupe et qui se chevauche et que peut-être qu'il y a certains chez vous qui peuvent trouver ça peut-être bizarre, puis nous on trouve que c'est une très grande qualité, parce que ce que ça démontre, c'est que c'est un quartier, surtout depuis 15-20 ans, qui parle beaucoup avec les différents organismes, il y a beaucoup de forums où le monde fait des échanges sur l'avenir de leur quartier, c'est le chevauchement, c'est une excellente nouvelle.

860

865

MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE:

C'est une convergence.

870

MONSIEUR RON RAYSIDE :

875 Une convergence. Pas sur tout, mais sur un certain nombre. Sur les questions de
l'emploi local, sur les dynamiques entre les très grandes entreprises, ce qu'on vise de plus
en plus, et avec toute la présentation de ce projet-là, on sent la volonté que Radio-Canada
joue de plus en plus un rôle de grand citoyen du quartier et non pas comme une entité à
part. On sent cette volonté-là. Et je pense, qu'il y a beaucoup d'organismes dans le quartier
qui veulent en profiter de cette ouverture-là et on veut que ce soit le modèle pour toutes les
880 grandes entreprises.

Parce que, vous savez, on dirait d'une manière abstraite, c'est pas les emplois qui
manquent sur le territoire avec toutes les grandes entreprises, c'est le mariage entre ceux
qui ne travaillent pas et ces emplois-là, c'est souvent le dilemme, ou entre la possibilité de
885 créer les incubateurs pour les entreprises en économie sociale et toutes autres qui font un
genre de bénéfice à la fois pour les grandes entreprises puis pour les quartiers avoisinants.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

890 Une sous-question en rapport avec les recommandations 6, 7 et 8, sur l'embauche
locale que la Maison Radio-Canada favorise l'implantation d'entreprises d'économie sociale;
est-ce que ça se fait présentement, c'est-à-dire que ça fait 30 ans ou plus de 30 ans qu'il y a
cette cohabitation entre les gens du quartier et la Société Radio-Canada, est-ce qu'il y a
quelque chose de fait à ce jour dans ce domaine-là?

895

MADAME MARYSE GUINDON:

Moi, je le sais pas au niveau de Radio-Canada, je n'ai pas les informations pour vous
dire ça. Est-ce que c'est possible ? Oui. La grande bibliothèque, il y a eu des discussions
900 avec eux là-dessus, il y a eu même plusieurs sessions de consultation. Ensuite, le Quartier -
Latin, le cinéma du Quartier-Latin aussi, c'est possible de faire des trucs. Mais avec Radio-
Canada il y a un processus qui s'est entamé en 2006, fin 2006, de discussions et Radio-
Canada a toujours démontré une très grande ouverture à ce sujet. Alors c'est ce que je peux
vous donner comme...

905

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

Parce que c'est une collaboration qui est un peu indépendante d'un projet de
développement immobilier, ça pourrait se faire s'il n'y avait pas un tel développement, mais
910 je comprends que vous trouvez que c'est une belle occasion à saisir, que tant qu'à y être il y
a un vent de nouveau et de développement qui pourrait également animé une collaboration
de cette nature-là; est-ce que je vous ai bien compris?

MADAME CHANTALE LAPOINTE:

915 Oui, puis j'ajouterais que c'est vraiment...je sens, en tout cas moi, un effort qui est à
 plusieurs niveaux, parce que même l'arrondissement Ville-Marie nous ont dit que eux aussi
 se mettaient en branle pour développer l'emploi local, comme CSSS on a également pris
 cette orientation-là d'offrir de la formation avec la commission scolaire pour développer des
 920 gens à travailler chez nous, puis comme ils habitent près, bien, on pense qu'ils vont rester
 plus longtemps à l'emploi.

Donc, c'est vraiment une approche gagnant-gagnant qui, je pense, fait des petits
 avec les exemples que Maryse vient de donner, à chaque fois qu'on réussi une belle
 expérience, ça nous permet souvent d'aller entrer dans une autre organisation.

925

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

Je vois bien à la recommandation 3 également que vous adoptez la même cible que
Habiter Ville-Marie, qui passait juste avant vous, c'est-à-dire la cible du 30%, qui est deux
 930 fois plus que la politique que la Ville de Montréal en terme de logement social qui est de
 15%. Qu'est-ce qui justifie pour vous de passer de 15, qui est la politique officielle de la Ville
 de Montréal, de faire un objectif qui soit deux fois plus élevé à 30%?

MADAME CHANTALE LAPOINTE:

935

Il y a plusieurs éléments qui justifient ça, d'une part le CSSS, c'est des positions qui
 ont été développées, c'est en étant à l'écoute de ce qui se disait aussi des partenaires du
 quartier. On vous parlait tantôt du comité de vigie, mais il y a eu aussi, on est en démarche
 de portrait de quartier, on est en train de faire un portrait du quartier sur les besoins, mais
 940 non seulement sur les besoins, mais le nombre de familles, un portrait statistique du
 quartier, socioéconomique, sociodémographique et sociosanitaire. En faisant la démarche
 de consultation, naturellement on a parlé du projet, en disant écoutez on va participer à la
 consultation, c'était pas quelque chose de formel, mais on essayait de voir avec les tables
 familles, troisième âge, etc., les tables sectorielles avec lesquelles on travaille, comment ils
 945 voyaient ce développement-là. Puis on le sait aussi que c'est la position qui a été
 développée au sein des tables logement et différents partenaires, la CDEQ Centre-Sud, etc.
 Donc, c'est un peu ça être à l'écoute de ce qui se passe dans notre milieu.

Deuxièmement, il y a une analyse qui a été faite, par rapport au...un des enjeux
 950 principal, en fait il y en a deux enjeux principaux qui étaient nommés au sein du comité de
 vigie, d'une part c'est la lutte à la pauvreté, le logement est un formidable outil de lutte à la
 pauvreté, d'insertion, l'autre c'est la rétention des familles; la rétention des familles, on a
 beau mettre des politiques de l'avant, comme la politique pour les familles à la Ville de
 Montréal, c'est très difficile d'aller de l'avant dans les quartiers centraux pour un ensemble
 955 de raisons. Les coûts, que ce soit pour de l'acquisition de la rénovation, c'est absolument,
 c'est pas abordable, quoi. Quand on fait une analyse de ce qui s'est produit dans les

960 dernières années en logement-familles, c'est surtout sous le volet communautaire, particulièrement les coopératives où ils ont pu développer une typologie qui puisse accueillir les familles.

965 Au niveau du condo, ça prend soit des familles aisées, mais ça prend des attraits pour faire en sorte que ces familles-là veulent rester en centre-ville. Donc, je vous dirais que la cible de 30% avait été amenée sous cette réflexion-là : Comment on fait pour attirer les famille? Qu'est-ce qui se passe dans le milieu aussi? Qu'est-ce que les groupes, les partenaires, comment analysent le développement immobilier dans le quartier? Comment on peut faire pour répondre aux besoins des populations qui sont les plus à faible et modeste revenus?

970 Et vous avez vu dans le quartier, on est au-delà du 40% du seuil de faible revenu, c'est quand même... pas dans le quartier, mais dans l'arrondissement, c'est important, surtout si on considère où il y a des écarts qui sont très importants. Donc, voilà, ça...

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

975 Très bien. Oui? Le mot de la fin?

MONSIEUR RON RAYSIDE :

980 C'est pas vraiment un mot de la fin. J'aimerais aimé avoir une déclaration....

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

Ou un «mot fin».

985 **MONSIEUR RON RAYSIDE :**

990 ... une grande déclaration qui fait au sommet de tout, mais je n'ai pas. Mais quand on parle de collaboration, puis toutes les questions de mariage avec ce qui tourne autour dans le quartier, il y a un volet, je pense, qui n'est pas mentionné, mais c'est peut-être indirectement inclus dans la recommandation, mais aussi c'est tous les liens avec les écoles, avec les jeunes du quartier.

995 Et déjà Radio-Canada est un partenaire important dans l'École Garneau, un projet fabuleux qui se fait avec une des écoles, mais c'est un lien très important. Parce que quand on parle de familles, quand on parle des familles qui sont déjà dans le quartier, surtout dans le milieu très défavorisé, le renforcement de tout le réseau scolaire public dans le quartier est un élément très, très, très important et c'est un des fondements de n'importe quel...et du maintien et de la vivacité dans le quartier, surtout les quartiers centraux. Surtout quand on regarde depuis 30 ans la fermeture des écoles dans tous les quartiers centraux, c'est dramatique. Et Radio-Canada joue déjà un rôle, il faut l'en féliciter. Mais dire que tout ce

1000

qu'on peut faire pour amplifier ce genre de liens entre les grandes entreprises, les grandes institutions dans le quartier avec le réseau scolaire, ce serait fabuleux.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

1005

L'École Garneau, c'est une école primaire?

MONSIEUR RON RAYSIDE :

1010

C'est une école primaire sur la rue Papineau, juste à l'entrée du Pont Jacques-Cartier, quelle belle symbolique.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

1015

Elle est loin du site?

MONSIEUR RON RAYSIDE :

1020

Elle est loin, mais c'est une des écoles publiques la plus proche; il y en a deux : Marguerite-Bourgeoys et l'École Garneau, et effectivement elles sont très loin. Ça fait partie aussi du défi de développer, de maintenir les familles dans le centre-ville. C'est un grand enjeu pour les 5, 10, 15 ans à venir : le renforcement à la fois du réseau public, peut-être la réinstauration de certaines écoles. Il y a une école dans le Centre-ville, c'est l'École Face, il n'y en a pas beaucoup d'autres; après ça, on s'en va et la plus proche c'est Garneau puis Marguerite-Bourgeoys. C'est assez loin, c'est une marche d'au moins, je dirais, 20 minutes, 30, 20 minutes.

1025

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

1030

Est-ce que vous iriez jusqu'à recommander l'implantation d'une école primaire pour desservir la population du site de Radio-Canada et éventuellement de Faubourg Québec, ou bien est-ce qu'il y en a assez d'écoles primaires dans l'arrondissement?

MONSIEUR RON RAYSIDE :

1035

On a un problème, celui qu'il y a beaucoup d'écoles qui sont à moitié vides, que les écoles sont encore menacées de fermeture. Et qu'est-ce qu'il faut faire? La C.S.D.M. de plus en plus prend ses quartiers-là sous leur aile et veut s'en occuper d'une manière très sérieuse, et de plus en plus aussi eux, la Commission scolaire est en discussion avec les organismes du quartier, ils disent, on veut pas être trop prétentieux pour dire les solutions. Ils sont très au courant de la dynamique, il faut qu'ils soient inclus dans les discussions. Je présume qu'ils ne font pas de présentation spécifiquement pour Radio-Canada, mais nous, avec les forums dans le quartier, on discute de plus en plus avec la C.S.D.M.

1040

1045 **MONSIEUR CLAUDE FABIEN:**

Très bien, merci beaucoup de votre intervention. Alors j'appelle monsieur Richard Bergeron. Bonsoir, Monsieur Bergeron.

1050 **MONSIEUR RICHARD BERGERON:**

1055 Monsieur le Président, Madame, Messieurs les commissaires, Bonsoir. Alors nous avons à *Projet Montréal* volontairement choisi de faire un mémoire très bref. Tout ce que j'entends depuis tantôt nous intéresse énormément, puis on aurait eu quelque chose à dire et surtout j'aurais aimé répondre à chacune des questions que vous avez posées, mais il faut savoir se limiter, puis aller à ce qui à nos yeux paraît essentiel à court terme.

1060 Alors je vais situer le projet de Radio-Canada dans l'évolution prévisible de l'offre de transport à Montréal et des changements importants que ça va entraîner et qui devraient être pris en considération dans la conception même du projet. - L'ordinateur refuse de réagir, c'est toujours comme ça....Excusez-moi. Je vais y aller seulement en mots, si l'ordinateur fait des siennes.

1065 **MONSIEUR CLAUDE FABIEN:**

Je vous fais une offre, juste après vous, c'est une pause-santé de 15 minutes. Est-ce que vous voulez qu'on fasse la pause maintenant?

1070 **MONSIEUR RICHARD BERGERON:**

Vous me sortez de l'embarras. Je vous en suis très....

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

1075 Alors on suspend 15 minutes, pause prématurée et on vous revient au retour.

PAUSE...REPRISE

1080 **MONSIEUR CLAUDE FABIEN:**

Alors, c'est l'intervention de *Projet Montréal*, monsieur Bergeron, nous vous écoutons.

1085 **MONSIEUR RICHARD BERGERON:**

Je vous remercie à nouveau pour la pause qui a effectivement permis de régler le problème. Alors, voilà. C'est le lien entre le développement urbain et le transport et ce qui

1090 s'en vient devant nous en matière de transport et qui devrait, à mes yeux, colorer
différemment le projet de Radio-Canada à partir de maintenant, avant qu'on aille trop loin
dans la phase de conception.

1095 Alors, le problème, bien qu'à maints égards le projet de Radio-Canada soit excellent,
il n'anticipe pas assez les importants changements qui se profilent à l'horizon rapproché en
matière de transports urbains. - C'est une partie de l'introduction du mémoire, que vous
avez en main - On ne sent pas une volonté suffisante de la part des concepteurs du projet
d'inscrire celui-ci dans le cadre, pourtant enthousiasmant, de la révolution de la Ville par les
transports durables.

1100 Alors, je m'explique. Quand je dis qu'on ne sent pas une volonté suffisante, suivant
les fonctions qui vont prendre place à Radio-Canada, alors le partage des fonctions entre le
bureau, le commercial, l'institutionnel et le résidentiel, il y a des normes qui s'appliquent et
qui définissent une fourchette de 1500 à 4200 stationnements. Dans l'accord de
développement la version 1, le projet donc d'accord de développement qu'on a adopté au
1105 Conseil municipal le mois dernier, à la fin octobre - pas le conseil de novembre, celui du
mois d'octobre - on a inscrit une possibilité de 3500 espaces de stationnement.

1110 Alors il paraît clair, et c'est sans doute pas accidentel que ce soit ce chiffre-là, 3500,
alors plus...assez proche de la limite supérieure de 4200, très loin de la limite inférieure de
1300 ou 1400.

1115 Alors, moi je commence par faire remarquer que Radio-Canada n'est pas seule à
avoir le réflexe de prévoir une abondance de stationnements dans son projet, tout le monde
fait la même chose. Si on prend tous les projets qui sont annoncés, qui ne se réaliseront
peut-être pas tous, ou peut-être pas tous sous la forme qu'on leur connaît aujourd'hui, mais
si on prend tous les projets annoncés pour le centre-ville pour les 10-15 prochaines années,
on arrive à un total de 25 000 espaces de stationnement supplémentaires prévus pour le
centre-ville de Montréal d'ici à ce que tous ces projets soient réalisés.

1120 Ces 25 000 stationnements représentent, grosso modo, un investissement d'un
milliard de dollars. Un milliard de dollars c'est trois fois le coût de construction du pont dans
l'axe de l'autoroute 25 entre Montréal et Laval. Ce qu'il faut voir dans le stationnement, il faut
voir le stationnement est à l'automobile ce que le port est au navire, ce que l'aéroport est à
l'avion, à savoir un terminal de transport.

1125 Dans le cas de Radio-Canada, on s'apprête à construire un énorme terminal de
transport, un de 3500 places à un coût compris entre 100 et 125 millions de dollars.
Alors il m'apparaît déplacé que nous prévoyons autant de stationnements, d'abord sur le site
de Radio-Canada et plus généralement au centre-ville de Montréal. Grosso modo, il y a
1130 100 000 espaces de stationnement présentement au centre-ville. Si tous les projets
annoncés se réalisent, et je n'ai pas pris en considération les projets d'habitation, si tous ces

projets avec des stationnements commerciaux se réalisent, il y aura 125 000 places de stationnement au centre-ville dans 15 ans.

1135 Alors ça s'accorde assez mal avec la priorité Kyoto, développement-durable, une nouvelle manière d'habiter la Ville, une nouvelle redéfinition de la qualité de vie urbaine et à fortiori avec le plan de transport de la Ville de Montréal.

1140 Une conséquence de cette surabondance de stationnements c'est que les prolongements des rues Alexandre-De Sève et Beaudry, qui sont dans le projet tel que conçu présentement, servent essentiellement d'entrées à ces immenses stationnements.

1145 Ces deux rues viaducs, j'ai de sérieux doutes quant à l'esthétique, quant aux sentiments de sécurité, sentiments de sécurité pour les piétons, sentiments de sécurité ou réalité de la sécurité pour les automobilistes, et je fais remarquer, qu'outre le fait qu'ils sont requis ces deux prolongements de rues pour servir d'accès au stationnement, ils créent de nouveaux droits au bénéfice des automobilistes; puisque les automobilistes auront deux tracés de plus, deux trajets de plus, par lesquels faire le lien entre René-Lévesque et Viger. Alors, je crois pas qu'on en soit à l'époque où on crée des droits nouveaux au bénéfice des automobilistes, on est plutôt à l'ère du rééquilibrage des droits entre les droits des automobilistes et les droits des piétons, des cyclistes, des habitants de la Ville.

1150

1155 Alors pour ce qui est du stationnement, la recommandation est de réduire à 1000 le nombre de stationnements et non pas 3500. Ici la recommandation relativement aux deux rues en viaduc, est de ne pas prolonger sous forme de viaducs et de rues, mais sous forme comme ce qui a été conçu pour l'allée centrale, du côté de René-Lévesque sous forme d'allée piétonne suivant le niveau de sol, le rehaussement du sol jusqu'à la rue de La Gauchetière et il y aurait donc trois entrées pour les piétons, et les automobilistes n'auraient accès au site et donc au stationnement de 1000 place que par l'arrière par ces deux moignons de rue qui subsisteraient comme entrées aux stationnements.

1160

1165 Pourquoi est-ce qu'il faut réfléchir différemment à partir de maintenant? C'est notamment qu'il y a dans le plan de transport, vous savez il y a 21 chantiers. Le premier des 21 chantiers c'est le projet tramway, et la première boucle de tramway qui va se réaliser à Montréal va toucher le boulevard René-Lévesque. Pas à la hauteur de Radio-Canada si on en croit la planification prévue par l'administration actuelle, puisqu'elle ne prévoit que de Guy à Berri, mais si c'est une administration *Projet Montréal*, ce sera de Guy jusqu'à Delorimier au plus tard en octobre 2012.

1170 Alors vous voyez ici en coupe ce qu'est maintenant le boulevard René-Lévesque. Je comprends les concepteurs du projet, au vue d'une part une autoroute ou une quasi-autoroute dans l'axe Viger-St-Antoine et l'autoroute Ville-Marie et ce type de boulevard qui représente une expression ultime de la modernité version années 50, je comprends au vue de cela qu'on ait le réflexe de mettre plein de stationnements, de dire ce sera l'automobile

1175 qui sera le mode dominant de déplacement pour les résidents et les fonctions qu'on installera à Radio-Canada.

Je vous invite à regarder l'image du bas. C'est toujours les mêmes 40,90 mètres de largeur disponible d'emprise de rue, mais c'est complètement différent comme artères, plutôt
1180 que d'avoir 4 voies de circulation par direction, il y a plus que 2 voies, piste cyclable, réseau tramway; tramway qui à terme se rend jusqu'à Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles, qui traverse même à Repentigny et qui pourrait aller jusqu'à Joliette, il n'y a aucun problème.

Alors maintenant on va le regarder en plan. Vous avez le plan actuel en partie haute
1185 de l'illustration, et le plan avec tramways installés à la manière proposée par *Projet Montréal*, à l'illustration du bas.

Maintenant, vous avez une illustration de ce que c'est aujourd'hui et voici ce que c'est appelé à devenir. Alors si *Projet Montréal* remporte la prochaine élection, vous allez
1190 peut-être me trouver un peu présomptueux ce soir, disons que c'est une hypothèse, si *Projet Montréal* remporte la prochaine élection, au plus tard en octobre 2012, René-Lévesque à la hauteur de Radio-Canada, tout le long de Radio-Canada, sera devenu ce que vous avez sous les yeux.

Aux vues de cela est-il encore justifiable d'avoir 3500 espaces de stationnement, deux prolongements de rues en viaduc qui ont plein de défauts et qui probablement ne
1195 seraient pas très jolis, j'ai peine à croire que ça pourrait être d'une esthétique un tant soit peu intéressante. Alors en iminuant la capacité de stationnement à 1000 places, automatiquement il y a une réduction des coûts de construction de l'ordre de 60 à 70 millions
1200 de dollars. Par ailleurs, en ne faisant plus ces deux rues en viaducs, on peut difficilement imaginer qu'elles reviennent à moins de 10 millions chaque. Donc, grosso modo, il y a une économie de 100 millions de dollars dans l'investissement.

Vous allez dire, la Ville il y a un paradoxe à cet égard-là. C'est que même si la Ville
1205 de Montréal a présentement une politique de promotion de transports collectifs et actifs et de réduction de la place de l'auto en ville, elle tire bénéfice de la construction de stationnements puisque comme ils participent à la valeur foncière, ils sont taxables. Alors c'est peut-être ça qui explique le grand bonheur de l'administration actuelle quand elle verra le premier tableau que je vous ai présenté, «Oh! Il y a un milliard de dollars de
1210 stationnement qui s'en viennent sur l'horizon des 15 prochaines années, ça va faire un milliard de valeurs taxables.»

Alors il faut aller au-delà de cette équivoque et accepter, et de toute façon pour les
1215 futurs résidents, tantôt j'entendais parler de logement social et abordable, de réduire les coûts de production des quelques...plusieurs centaines, voire quelques milliers d'unités de logement de dix, quinze mille, vingt mille dollars chacun; c'est pas négligeable pour favoriser l'accès aux populations actuelles de Montréal et plus particulièrement aux familles.

1220 Alors pour résumer. 1000 stationnements plutôt que 3500; les rues en viaduc
disparaissent; à partir de René-Lévesque : deux voies d'accès piétonnes; les moignons de
rues qui subsistent de l'autre côté servent d'entrées aux stationnements, l'autre côté étant la
rue Viger et considérant les très grandes économies au niveau de l'investissement que
représente ce que je viens de vous présenter, une contribution de 10 millions de dollars des
1225 promoteurs du projet Radio-Canada à la Ville de Montréal pour faciliter, aider à la mise en
place du tramway, de la même manière que le promoteur de la Gare Viger s'est engagé à
verser 5 millions de dollars et que le promoteur de Griffintown s'est engagé lui aussi à verser
10 millions de dollars.

1230 Alors, voilà. On aurait pu parler de plein d'autres choses, mais il nous apparaissait
que ce que je viens de vous dire était vraiment essentiel à ce stade-ci de développement du
projet Radio-Canada. Merci.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

1235 Très bien. Ma question c'est comment est-ce que ça se situe par rapport au plan de
transport, celui qu'on a dans son état actuel? Ma compréhension du plan de transport c'est
qu'effectivement le projet de tramway descend dans l'axe Berri et qu'il y a deux ou trois
autres phases de développement qui viendront avant qu'on songe à prolonger vers l'est sur
René-Lévesque. Autrement dit, dans la séquence prévisible en vertu du plan actuel, tel qu'il
1240 a été conçu et adopté, c'est un horizon très lointain l'hypothèse du prolongement de cette
ligne de tramway vers l'est sur René-Lévesque, et je comprends que l'idée de réduire l'offre
de stationnement à 1000 places est liée de façon étroite et indispensable à l'implantation du
tramway.

1245 Alors si on suivait votre première recommandation, qui est de réduire à 1000 places
et que le tramway ne se matérialisait pas, est-ce qu'il n'y aurait pas un gigantesque
problème?

MONSIEUR RICHARD BERGERON:

1250 Alors vous allez m'obliger à faire de la politique un peu. Moi j'appelle le tramway du
plan de transport un tramway de papier ou tramway électoral . Quand monsieur Tremblay
s'est éveillé à la question du tramway en février 2006, il avait garanti qu'au plus tard en
2010, la première boucle de tramway serait en service ; la première boucle c'est Peel, de la
1255 Commune, plutôt Vieux-Port, Berri, René-Lévesque. Alors elle ne sera pas en service en
2010. Monsieur Tremblay l'annonce pour au plus tôt à l'automne 2013. Et vous avez raison,
la phase 1, telle que prévue au plan de transport, ce n'est que cela.

1260 Ensuite viendra la phase 2, qui est du Parc d'un côté et Côte-des-Neiges de l'autre,
ce qui nous amène à 2018. Ensuite viendra peut-être une troisième phase, puisqu'elle est en
pointillé dans le plan de transport, et là on passerait devant Radio-Canada jusqu'à Piel X et
le boulevard Pie IX.

1265 Donc, ça nous amènerait à 2020, 2025, à peu près. Moi ce que je dis, et mon hypothèse de départ, c'est que *Projet Montréal* prend le pouvoir l'année prochaine. J'ai pris soin moi-même de qualifier mon affirmation de présomptueuse, mais on verra bien. Alors si *Projet Montréal* prenait le pouvoir, ce serait de 25 à 30 km de tramway d'un seul coup, entièrement opérationnel en octobre 2012.

1270 C'est ce qu'on fait ailleurs partout dans le monde. J'ai visité plusieurs de ces villes, la dernière en date étant Bordeaux, c'est une ville qui m'est particulièrement chère; en 3 ½ ans ils ont conclu un réseau de tramway de 45 km, puis c'est une petite ville de 500 000 habitants. Alors il n'y a aucune raison pour qu'on prenne 20-25 ans pour réaliser ce qui ne sera toujours qu'un embryon de réseau; quand on parle de 25 à 50 km pour une ville de la
1275 taille de Montréal, ce n'est toujours qu'un embryon de réseau. S'il faut mettre 25 ans pour faire un embryon de réseau...

Alors, la question... tout l'enjeu est là. Je ne vois pas pourquoi ce 25 à 30 km de tramway qui inclut le boulevard René-Lévesque près de Delorimier ne serait pas
1280 opérationnel en 2012.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

1285 Très bien. Monsieur Boisvert?

MONSIEUR JEAN-CLAUDE BOISVERT :

Concernant les rues Beaudry et Alexandre-De Sève, l'intention dans le projet c'est de favoriser une continuité des liens nord-sud à partir du quartier situé au nord de René-Lévesque vers le sud et il a été exprimé à plusieurs reprises l'intention, et ça fait partie des
1290 mémoires aussi, de désenclaver cette partie-là du territoire de Montréal en recouvrant l'autoroute, donc en encourageant les liens nord-sud jusqu'au fleuve. Je pense que d'ailleurs l'arrivée du tramway devrait favoriser ça aussi, parce que ça devrait redonner une échelle plus humaine au boulevard René-Lévesque, ce sera moins une autoroute avec ce moyen de
1295 transport.

Cependant, vous proposez pour ce qui est des rues, bon, qu'elles soient en viaduc ou pas, ça peut-être pas une incidence majeure sur ma question, mais vous proposez que ces rues deviennent des accès piétonnes vers le sud et des accès auto vers le nord;
1300 comment conciliez-vous ça, comment est-ce possible de faire ça et comment concilier ça avec l'intention de lier ce territoire-là jusqu'au fleuve?

MONSIEUR RICHARD BERGERON:

1305 En réaction aux méga-îlots des années 50-60 qui ont complètement détruit les quartiers et qui ont enclavé les grandes parties du territoire à la manière de Radio-Canada, à

1310 la manière des Habitations Jeanne-Mance, à la manière de Place Desjardins, avant Place
Desjardins il y avait un quartier là avec des rues, alors en réaction à cet excès du
modernisme, on a, dans les années 70-80, on a redécouvert la rue, on a redécouvert les
trames de rues, et fort bien. Mais aujourd'hui on est rendu ailleurs, et j'ai fait cette
discussion-là dans le mémoire devant l'OCPM concernant le redéveloppement du site des
Ateliers municipaux de Rosemont, je suis urbaniste et j'ai enseigné l'aménagement
longtemps, alors c'est une véritable théorie du sujet que j'ai présentée dans ce mémoire, et
1315 qui n'est pas ici là, alors, à la lumière de ce que sont les nouveaux enjeux d'aujourd'hui où
on cherche à réduire la place de l'auto en ville parce quand vous tracez des rues, vous créez
réellement de nouveaux droits au bénéfice de l'automobiliste.

1320 Alors, il y a une nouvelle réflexion à faire sur la rue, on ne doit plus se situer dans
cette époque 70 à 90 à peu près, où on réagissait aux méga-îlots, aujourd'hui on doit se
dire : quelles sont les conditions qui assurent pour le mieux la qualité des cadres de vie.

1325 Alors je vous invite à venir faire du porte-à-porte avec moi n'importe quand. On
cogne aux portes : qu'est-ce qui dérange le plus les gens? C'est la circulation sur leur rue,
c'est le comportement des automobilistes sur leur rue. Il y a une véritable obsession des
résidents de la ville centrale relativement à l'ampleur, à la quantité de circulation, puis aux
conditions de circulation.

1330 Alors quand on a la chance d'avoir un îlot qui n'est pas traversé de rues, qui n'est
pas pénétrable par l'automobile, à la lumière de la nouvelle pensée qu'il faut développer sur
la ville, n'allons pas créer ces conditions qui sont celles qui dégradent le plus la qualité des
cadres de vie, mais gardons les percées, physiquement il faut que la trame de rue existe en
terme de percée et qu'elle soit accessible aux piétons et aux cyclistes, mais pas à
l'automobile.

1335 Alors là le changement de niveau, puisque de René-Lévesque pour aller rejoindre La
Gauchetière, il y aura un changement de niveau graduel, une élévation graduelle, c'est pas
complété, mais on s'arrange pour que de l'autre côté il y ait une descente correspondante
pour les piétons et les cyclistes. Donc, la trame de rues en tant que trame de base de
l'organisation de la Ville est là, mais elle n'est pas traversable par l'auto.

1340 Alors ça nous conduirait au quartier sans auto. Alors moi j'ai proposé pour l'îlot, qui
fait à peine 4.5 hectares, là, les Ateliers municipaux de Rosemont, un îlot sans auto. Dans le
mémoire de Projet Montréal sur la cours de triage d'Outremont, que vous avez en main,
vous allez voir, j'ai proposé un campus sans auto. Je propose ici un projet, je recommande
1345 que nous envisagions ici un projet avec le moins possible d'auto, et c'est l'une des grandes
clés de la revalorisation de la vie en ville et de la redécouverte des plaisirs de la vie en ville
que d'y réduire la place de l'auto, tout en mettant en place les nouvelles technologies de
transport qui nous... à la fois très performantes, très attrayantes, et qui servent de motifs à
la remise à niveau de la Ville.

Alors autrement dit, il y a une nouvelle pensée typique de ce début de XXI^e siècle à faire sur la notion de rue.

MONSIEUR JEAN-CLAUDE BOISVERT:

1355

Est-ce que ça signifie pour vous que le prolongement des rues Beaudry et Alexandre-De Sève, jusqu'au fleuve éventuellement, jusque dans Faubourg Québec, serait des rues essentiellement piétonnes et cyclistes?

1360

MONSIEUR RICHARD BERGERON:

1365

Absolument, oui, c'est ce que ça veut dire. Si vous regardez - excusez-moi de toujours référer à d'autres mémoires - mais dans le mémoire sur la cours de triage, toutes les percées initialement prévues comme étant des rues sont préservées, mais à l'intérieur du périmètre qui fait 16 hectares, c'est un campus sans auto. Mais toutes les percées, si vous prenez une photo à partir d'avion, vous allez voir exactement la même grille, sauf que la partie à l'intérieur du 16 hectares est réservée aux piétons et aux cyclistes.

1370

Chaque fois qu'on peut faire ça, on devrait le faire; on a la chance de pouvoir le faire ici avec le site de Radio-Canada. Malheureusement on ne l'a pas fait aux Ateliers municipaux de Rosemont, puis on consacré comme ça 7/10 d'hectare, 7000 mètres² à tracer des rues, je m'en désole encore.

1375

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

Très bien. Alors merci beaucoup pour la présentation et puis félicitations à la technologie qui a bien fonctionné. Alors j'invite monsieur Didier Buisine. Bonsoir, Monsieur Didier Buisine.

1380

MONSIEUR DIDIER BUISINE:

Bonsoir. Moi, ce sera moins technologique, ce sera la simple lecture de mon mémoire, de la part donc d'un propriétaire-résident du quartier très immédiatement, donc proche du futur complexe, enfin du Radio-Canada existant.

1385

Donc, ma réflexion donc en tant que citoyen porte en effet sur le *Difficile exercice d'une commission consultative*, si vous me permettez, *Du rêve à la réalité*.

1390

Donc, de nombreux sujets ont été abordés durant des 4 soirées d'informations auxquelles j'ai pu assister, mais j'aimerais centrer mes réflexions sur le fonctionnement même de la commission, tel que j'ai pu le voir, ce qui permettra en fait aussi surtout d'aborder des points d'importance.

1395 Donc, je souhaite préciser que loin de moi l'idée de faire ici le procès de la
commission ce soir et encore moins des personnes présentes mais certains éclairages,
selon moi, doivent être apportés.

1400 Donc, d'un côté on avait les représentants de Radio-Canada, promoteurs du projet.
Comme on s'y attend, à un grand professionnalisme, de belles présentations qui montrent
bien sûr le projet sous son meilleur angle. Une grande maîtrise de l'art oratoire. Les
réponses aux questions posées n'étaient peut-être certes pas très spontanées, mais on ne
peut pas leur reprocher d'avoir des réponses réfléchies et concertées.
Faut-il pour autant parler de «langue de bois»? Je laisserai à chacun son appréciation.

1405 De l'autre côté, les représentants de la Mairie.

1410 Une première erreur dans une réponse apportée au premier soir, c'est humain, cela
peut arriver, même si pour un professionnel c'est toujours plus difficilement acceptable. Cela
a été rectifié le lendemain, très bien, grâce à l'intervention d'un autre citoyen : le bâtiment
très immédiatement en face du futur projet, l'église St-Pierre dont nous nous trouvons dans
son complexe là aujourd'hui même, est bien un bâtiment classé. Malheureusement, les
réponses sur les incidences que cela devra avoir sur tout le projet de construction dans le
périmètre environnant sont restées très floues, évasives. D'autres bâtiments immédiats sont
également classés, ils doivent recensés. C'est pas aux citoyens d'apporter les éléments de
réponse, mais à la mairie, à la commission de s'assurer de l'intégrité de l'information.

1415 C'est pas tant l'erreur sur la réponse qui dérange, comme je disais c'est humain,
mais c'est l'empressement avec lequel la réponse est apportée qui éclaire sur la partialité
des choses. La crédibilité de tout travail de toute institution ne se décrète pas, elle se gagne
par le sérieux, la rigueur et la correcte validation de l'information apportée.

1420 Autre information erronée donnée ce même premier soir : ce n'est pas parce que
cette commission donnera un avis ou que la Mairie prendra une décision que celle-ci ne
pourra pas être contestée. De nombreux procès sont actuellement en cours de la part
d'associations de citoyens, de commerçants qui remettent en cause les décisions de la
commission à Montréal et bien au-delà. Un seul exemple d'une longue liste : la construction
de condos sur pilotis au Plateau Mont-Royal. Un projet qui traîne de procès en procès
depuis 2001. La Mairie souhaite-t-elle s'embarquer dans un nouveau procès long et
pénible? A elle d'en décider.

1430 De plus, de nombreux cas de jurisprudence existent où bien sûr des citoyens ont
obtenu de la part de la ville, de la province, etc., de promoteurs, parce qu'ils s'estimaient
lésés par des décisions prises.

1435 Là encore, donc des réponses apportées hasardeuses, floues, imprécises, voire
fausses. Donc, c'est dommage. Du sérieux, de la rigueur, c'est ce qui est attendu de la part
de nos représentants municipaux.

Alors peut-être naïvement, je m'attendais à ce que ce soit la commission qui s'assure de cette rigueur et ainsi apporter toute l'impartialité nécessaire.

1440 Deux éléments viennent alimenter cette réflexion.

Le premier, sur la nécessité de mesurer l'impact visuel du projet. Monsieur le Président, vous avez même reconnu que «image vaut mille mots» et vos commissaires ont également souligné l'importance de les avoir.

1445 Et qu'a-t-on? 1- De jolies maquettes, certes, et autres visuels qui annihilent des pans entiers de construction datant pourtant certains de plus de trois ans. Et quand on réside dans ces habitations, oui, cela est frustrant de voir que l'on existe pas... Et je ne parle pas d'un logement isolé, mais, par exemple, des 70 logements du complexe des Terrasses Plessis Panet. Et ce ne sont pas les seuls. Donc, comment alors croire que ces citoyens sont pris en compte?

1450 2- Des maquettes jugées massives par leur propre concepteur et pourtant réalisées dans un plexiglas des plus transparents. Le béton, lui, ne sera pas transparent et quel que soit la qualité des matériaux utilisés ou les décrochages de façades possibles, ce sont des murs de 11 étages, 44 mètres qu'il faut s'imaginer.

1455 Ces impacts visuels doivent être apportés au dossier pour une décision juste et éclairée.

1460 À qui de les réaliser? Vous avouez ne pas avoir le pouvoir de l'imposer. C'est dommage...

1465 Bien sûr que le promoteur ne va pas saboter son propre projet en montrant la réalité des choses. La mairie ou la commission? C'est un peu la même chose finalement. La Ville doit disposer d'un comparatif avant et après.

1470 C'est un élément essentiel qui ne pourra être réalisé dans les délais impartis, vous vous êtes posé la question. Les maquettes et autres visuels sont basées elles sur une réalité de plus de 3 ans, on nous parle d'un projet de 7 à 10 ans... on n'est plus à 6 mois près.

1475 Donc, il faut repousser la date de délibération de la commission pour avoir en main tous les éléments nécessaires comme elle le juge pour une juste décision. Il en va de sa crédibilité.

Sept, dix ans de travaux, on l'a évoqué, qui veut vivre dans un chantier permanent? On ne peut pas ne pas prendre en compte l'impact sur les habitants du quartier. Là encore, l'impact a-t-il été mesuré? Combien de familles, de résidents, seront-ils lésés?

1480 Admettons, il faut se projeter dans l'avenir, avoir une vision...

Donc, qui voudra vivre pareillement face à un mur de béton de 44 mètres de haut, 11 étages de hauteur, en continu sur plus de 8 blocs de rues comme cela ne s'est jamais vu à Montréal.

1485 Qui veut vivre face à des barres, moi j'appelle HLM, moi j'appelle ces habitations à loyer modéré, que l'on nomme joliment des cages à lapins? En tout cas pas les habitants actuellement présents qui ont choisi ce quartier pour ses habitations à taille humaine, son architecture harmonieuse et respectueuse de l'héritage historique et architecturale de Montréal, en particulier ces maisons de ville, comme on voit, par exemple, sur la rue Panet,
1490 en duplex ou triplex avec ses escaliers extérieurs. Des habitants qui ont payé accessoirement des impôts pour cela en achetant une propriété, un investissement pendant de toute une vie pour certains et qui se croyaient protégés par la loi.

1495 Vous parlez, enfin on nous présente le projet comme une intégration par contraste. Appelons les choses par leur nom, c'est une non-intégration. Et c'est bien parce que ce projet ne s'intègre pas à la réalité des quartiers existants que nous sommes ici ce soir pour déroger à la loi. Il faut le refuser pour ne pas voir le quartier se désertifier à court, moyen et long terme.

1500 Cela m'amène au deuxième point. On nous dit que le états financiers prévisionnels de ce projet ne sont pas accessibles. C'est dommage, là encore. Là encore pour avoir une vision juste, s'assurer du sérieux de la viabilité financière du projet, au moins la commission doit pouvoir y accéder. Tout du moins savoir avec quelles hypothèses l'équilibre financier d'un tel projet a-t-il été monté. En particulier, quels sont les taux d'occupation des futurs
1505 logements, bureaux ou commerces qui ont été retenus. Il faut aussi regarder, bien sûr, les taux d'occupation existant des immeubles à Montréal. Il ne faut pas aller bien loin pour voir le nombre considérable de commerces vides depuis des années dans le quartier. Un projet d'une telle ampleur ne viendra que déséquilibrer encore un peu plus le marché montréalais. La commission ou la mairie ne doivent pas se contenter de reprendre des affirmations du
1510 promoteur, mais avoir un regard critique et savoir s'entourer de véritables experts et une contreexpertise nécessaire à leur objectivité et crédibilité.

1515 Mot pour mot des représentants de la mairie ont repris les termes du promoteur comme quoi avec un projet de 4 étages n'assureraient pas l'équilibre financier du projet. La mairie, je l'espère, a alors d'autres éléments entre ses mains pour reprendre de tels propos. Mais la question a été posée par d'autres : Pourquoi pas un projet à 8 étages plutôt? Pourquoi pas 4?

1520 D'autres pistes doivent être creusées sans avoir à déroger au plan d'urbanisme.

Et puis au-delà des hypothèses retenues, des variables reliées à l'environnement économique ont peut-être bien été introduites comme dans tout projet sérieux. Que se passe-t-il en cas de retournement économique, de mauvaise appréciation du marché. Ce ne sont pas des hypothèses d'école, mais la réalité d'aujourd'hui.

1525 On parle d'un projet qui prétend lever 1,6 milliards de dollars, apporter 2200 nouveaux logements, plus de 3000 nouveaux travailleurs sur le site, un million de mètres carrés de bureaux. Ce n'est pas rien . Un peu de sérieux, de la rigueur et une vraie contreexpertise devraient être apportés à l'analyse du projet.

1530 Cela peut être très joli des dalles de béton végétalisées, je le reconnais bien volontiers, le Square Victoria en est un très bel exemple. Le promoteur s'est hasardé à en faire la comparaison. J'y travaille tous les jours : il faut comparer ce qui est comparable, le Square Victoria n'est pas entouré de logements sociaux!

1535 Quand l'argent n'est plus là pour en assurer l'entretien, cela peut devenir très vite des zones hautement paupérisées et insécuritaires. D'autres ont évoqué à de nombreuses reprises les problèmes de sécurité, non seulement par l'architecture même du projet, mais simplement par la très haute densité de population voulue : 10 contre 3 aujourd'hui. 3 fois plus de perte de densité ! Est-ce bien raisonnable?

1540 Montréal n'est pas exempté de ses problèmes de sécurité et d'intégration sociale, dans le quartier même, ou plus au nord de l'île, alors que là la densité n'y est même pas à 3.

1545 Donc, beaucoup de travail pour la commission, d'éléments à étudier avec sérieux et rigueur, apporter une véritable contre expertise, je me répète, pour pouvoir prendre une décision en toute connaissance de cause, juste et éclairée. Non, vous ne manquez pas de temps, la décision doit être repoussée.

1550 Pour conclure, je ne reviendrai pas sur les nombreuses interrogations qui ont été posées par le projet, des experts de grande qualité invités par la commission ont donné leur opinion et leurs nombreuses questions n'attendaient pas de réponses, elles venaient d'elles-mêmes. Vous devez les écouter. Pourquoi pas un projet à 8 étages? Quelles sont les garanties apportées par le projet, soit le logement social, le respect de l'environnement, etc.? Pourquoi ces longs tunnels souterrains si insécuritaires et très mal adaptés à la réalité météorologique de Montréal? Etc., etc., la liste est très longue. Il faut les reprendre.

1560 Une dernière réflexion : quand une institution gouvernementale vend son âme à des promoteurs immobiliers indéterminés, cela n'a rien de bon. Une des intervenantes disait qu'on doit être confortable avec le projet. Qui peut l'être? Vous l'aurez compris, ma réponse est clairement NON.

1565 Parce que trop d'inconnus, d'incertitudes, de manques de garanties, aucun respect de l'environnement existant, un impact majeur sur la circulation dans le quartier pourtant déjà engorgé, on l'a dit, aucune prise en compte de la population en place qui se trouvera lésée et aujourd'hui méprisée et un projet titanesque à mener aujourd'hui dans un environnement économique plus qu'incertain.

Donc, il ne faut pas signer un chèque en blanc, il faut refuser la dérogation au plan de zonage. C'était la conclusion de ma réflexion.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

1570

Très bien, merci. Quelles sont vos attentes par rapport à la commission?

MONSIEUR DIDIER BUISINE :

1575

Simplement que la commission demande aux promoteurs de retourner à sa planche à dessin et dans le respect de l'environnement existant. C'est simple, il faut pouvoir, j'estime, avant de donner un aval sur un tel projet, de pouvoir au moins comparer des projets avec d'autres ampleurs avoir tous les éléments nécessaires en main.

1580

Pour votre information, moi-même je suis analyste financier et j'appartiens à une commission de priorisation d'investissement pour une grande banque, la première banque au Québec. Certes, on retourne les projets quand ils ne sont pas complets. On peut, avec les états financiers, on saura vous dire si un projet oui ou non est sérieux et quand des éléments manquent et bien il faut revenir devant la commission. C'est tout à fait normal. Et

1585

pouvoir comparer avec plusieurs hypothèses l'ampleur de tel ou tel projet.

1590

Aujourd'hui on nous présente qu'un seul projet sous son meilleur angle, je l'ai dit, il y a des éléments importants qui manquent pour pouvoir prendre une décision juste et éclairée. On a appris ce soir que peut-être en effet des éléments visuels allaient être ajoutés à la présentation, donc j'espère que vous attendrez jusque là aussi, puis moi-même je suis impatient de pouvoir les voir, il faudra s'assurer de voir ce qu'il en est.

1595

Mais c'est pas difficile aujourd'hui de voir quel va être l'impact visuel. J'espère que tout à chacun qui s'est promené simplement autour ici de Radio-Canada, moi je fais partie de ces citoyens qui vont travailler à pied, j'ai choisi un logement proche de mon travail; tous les jours je traverse le parking de Radio-Canada. Quand je reviens le soir, encore ce soir je me faisais la réflexion, même par temps de neige sur le boulevard René-Lévesque quand vous approchez Radio-Canada, vous voyez très bien en effet, bon, la tour de Radio-Canada, très bien, vous avez une très belle vue aussi sur donc l'Usine Molson avec son horloge, puis bien sûr l'ensemble du Pont Jacques-Cartier qui progressivement s'ouvre en fait aux yeux de l'ensemble des personnes qui passent sur René-Lévesque, ils sont très nombreux, que ce soit en voiture ou piétons, on a aujourd'hui une très belle vue depuis René-Lévesque, par exemple, et pas seulement, depuis aussi toutes les petites rues perpendiculaires. Demain, bien, il faut s'imaginer cette vue qui n'y sera plus, ce sera bel et bien un mur de 11 étages.

1600

1605

On a beau nous parler de décrochage, on nous présente des maquettes transparentes jugées massives, je me répète.

1610

L'impact visuel, chacun peut le mesurer aujourd'hui. Simplement, promenez-vous autour de Radio-Canada de jour, de nuit, regardez le site comment il pourra être défiguré demain, vous pourrez vous faire votre opinion. C'est simplement ça que je demande.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

1615 Alors, écoutez, une précision que je tiens à apporter, c'est que la commission, comme l'Office de consultation publique de Montréal, n'a pas de pouvoir décisionnel. Nous n'avons pas le pouvoir d'ordonner quoi que ce soit, à qui que ce soit. Notre rôle c'est de vous entendre, et nous avons bien entendu vos réticences, vos réserves.

1620 Je comprends que vous êtes généralement hostile au projet. Notre rôle c'est de transmettre vos vues aux élus et ce sont les élus qui vont prendre les décisions. Si l'information n'est pas fiable ou suffisante en quantité et en qualité, nous le dirons. Ce sont les élus municipaux qui vont prendre la décision, ce n'est pas le rôle de la commission. La commission est un miroir qui doit envoyé une image fidèle de ce que vous pensez, de ce que les autres citoyens dans la salle pensent.

1625 Il ne faut pas confondre avec une commission d'enquête. Nous ne sommes pas une commission d'enquête, nous n'avons pas de pouvoir d'enquête, nous ne pouvons pas... nous n'avons pas de budget pour faire réaliser des études ou bien pour aller chercher l'information. Nous comptons sur la collaboration d'une part du promoteur, d'autre part de la Ville et des services municipaux et également des citoyens. Je dois vous dire que 1630 l'information, qui grâce à vous et aux autres citoyens qui nous ont envoyé des mémoires, est très riche, riche en chiffres, en statistiques, en données, il y a des citoyens qui ont fait des recherches intéressantes. Tout ça nous alimente. Et votre point de vue également contribue à cette alimentation et c'est ça que nous allons essayer de refléter la façon la plus exacte possible.

1635 Avez-vous une question pour monsieur Didier Buisine?

MONSIEUR JEAN-CLAUDE BOISVERT :

1640 Bien, dans votre mémoire, Monsieur Didier Buisine, vous insistez beaucoup sur la dimension titanesque, comme vous l'avez dit, du projet, si je comprends bien, vous attribuez cette dimension-là à la volumétrie, puis aux hauteurs qui sont proposées dans le projet?

MONSIEUR DIDIER BUISINE :

1645 C'est tout un ensemble. En effet, bien sûr, il y a la hauteur en premier lieu qui est mon gros *concern*, mais après, bien sûr, c'est aussi le nombre après de logements ou le nombre de nouveaux emplois que cela apporterait sur le site même, qui va engendrer tout ce que cela peut être, qu'on a parlé de feux de circulation, etc. Parce qu'après on a beau 1650 vouloir se dire qu'on veut limiter la circulation automobile, on sait que c'est une utopie. Mais c'est tout ce côté titanesque du projet qui, certain, oui, fait peur, et me paraît pas approprié par rapport à un ensemble, un environnement, un quartier, qui se voulait beaucoup plus à taille humaine.

1655 **MONSIEUR JEAN-CLAUDE BOISVERT :**

Pour vous, qu'est-ce qui serait plus approprié?

1660 **MONSIEUR DIDIER BUISINE :**

1660

Il faut pouvoir avoir un projet présenté dans ce que aujourd'hui si en plus on recherche des futurs propriétaires ou locataires, à savoir ces petits ensembles de condos de 4 étages au plus ou avec des maisons de ville de 2, 3 étages, très bien, terrasse ou pas de terrasse, mais qui sont simplement à regarder l'ensemble des projets immobiliers qui sont très immédiatement dans le périmètre du projet. On parle pas de tout ce qui se fait bien au-delà sur René-Lévesque, je vous parle de ce qui est entre Wolfe puis Papineau. Il y a qu'à regarder les projets. C'est ça qui me paraît être respectueux aujourd'hui de l'environnement.

1665

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

1670

Au fond c'est Faubourg Québec que vous verriez comme modèle?

MONSIEUR DIDIER BUISINE :

1675

Par exemple, tout à fait. Il y a ce nouveau complexe quand même les Terrasses Plessis Panet qui existent très immédiatement en sortant, qu'on voit nulle part. Il s'est construit un autre petit projet de condos, là sur Amherst et puis à l'angle de La Gauchetière, Ce sont ce genre d'habitations. Ou même sur Wolfe même, il y a des habitations très neuves, enfin qui ne doivent pas dater de très nombreuses années, qui sont pareillement de 4 étages ou plus et qui correspondent aussi à une recherche de ce qui est voulu aujourd'hui par les gens qui veulent habiter dans le centre-ville.

1680

On voit que des projets de plus grande ampleur qui se situent un peu après, comme celui qui se trouve sur Amherst et puis René-Lévesque, la deuxième phase, n'est toujours pas réalisée, enfin ne sera pas faite, ça correspond pas à ce qui est attendu.

1685

MONSIEUR JEAN-CLAUDE BOISVERT:

1690

Qu'est-ce que vous pensez de l'approche, je dirais opposée justement à des projets de 3 ou 4 étages, comme Faubourg Québec, comme la plupart effectivement des quartiers de Montréal qui sont de ce gabarit-là, par contre il y a d'autres thèses qui veulent, particulièrement dans ces temps-ci où on parle de développement durable, qui trouvent préférable qu'on densifie nos quartiers, qu'on densifie le centre-ville pour réduire l'étalement urbain, réduire l'utilisation de l'automobile, réduire le gaspillage de... C'est tout un ensemble d'infrastructures, parce qu'on étale. Qu'est-ce que vous pensez de cette approche-là de densification?

1695

MONSIEUR DIDIER BUISINE :

1700 Ça c'est ce qui peut être voulu par des architectes visionnaires, peut-être. Mais faut
demander ce que souhaitent eux les citoyens. Est-ce qu'une famille avec deux, trois
1705 enfants, va vraiment vouloir habiter dans le centre-ville? On sait que ce qui est recherché
c'est... donc, oui, il faut développer les transports en commun pour faciliter l'accès au lieu
de travail. Peut-être repenser les lieux où doivent être situés aussi les lieux de travail.
Pourquoi systématiquement dans le centre-ville? On peut imaginer plus une
déconcentration de certaines tours à bureaux sur des périphéries plutôt que de tout
concentrer sur le centre-ville.

1710 Je veux dire, on doit repenser aussi l'environnement. Moi je viens d'un pays où
aujourd'hui ces ensembles de barres à logements sont détruits à coup de barres à mine
pour reconstruire parce qu'il y a une trop grande densité, pour reconstruire des logements à
taille humaine de 3-4 étages au plus, des petites maisons de ville, etc.

1715 Donc, bien il faut apprendre des erreurs des autres. Aujourd'hui donc, je vois qu'on
semble vouloir reproduire ce qui n'a pas fonctionné. Bon, certes, je veux bien admettre dans
un autre environnement avec peut-être un peu plus de moyens, mais n'empêche que moi je
reste persuadé que ce genre de choses ne fonctionnent pas.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

1720 Madame Laperrière?

MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE:

1725 Oui, merci. Une très rapide question, profitant encore une fois de la présence de la
Société Radio-Canada ici qui nous annonce en début de session qu'on aurait un matériel
visuel additionnel. Quelles seraient pour vous les vues que vous souhaiteriez voir se
réaliser?

MONSIEUR DIDIER BUISINE :

1730 Bien, vraiment les vues, comme je vous le disais, sont très simples à voir, ça doit pas
prendre beaucoup de temps, on voit qu'il y a moyen de faire des montages de photos très
faciles. Depuis le niveau des rues, tout ce qui est sur René-Lévesque on peut le faire aux
différents angles, que ce soit depuis Wolfe, ensuite vous avez Beaudry, etc., depuis la rue
1735 Panet, depuis un peu plus loin Wolfe, depuis bien sûr... depuis la rue Wolfe, aussi très
immédiatement en face du projet au sud de René-Lévesque.

1740 Il faut prendre les angles de vue existants déjà au niveau des rues pour s'assurer
tout ce qu'un citoyen, quel qu'il soit, simplement qui vient dans le quartier, qui se promène
ou qui passe là à tous les jours sur le boulevard René-Lévesque aujourd'hui, profite de

quelle vue et qu'est-ce qu'il aura demain, simplement en y mettant une habitation de 11 étages, sans savoir ce qu'elle sera.

1745 Ce ne sera pas quelque chose de transparent, peut-être des décrochés jolis, enfin c'est facile de le faire en visuel et puis voir ce qui sera caché demain par un tel projet par des constructions aussi hautes. C'est très facile à faire.

1750 Dans l'idéal, donc ça bien au niveau des rues, je vous avais proposé d'inviter aussi, peut-être ça serait à faire, mais bon, c'est peut-être plus difficile, mais au niveau de certains citoyens tous ces logements qui existent que ce soit sur Wolfe, sur René-Lévesque ou d'autres logements très immédiatement sur les rues perpendiculaires; que vous habitez au premier, au deuxième, au troisième, au quatrième étage, un appartement terrasse, bien c'est intéressant aussi de savoir quelles seront demain les vues que ces gens vont avoir par avoir à l'existant : en terme de vues, en terme de pertes d'ensoleillement, même aux étages, je me dis que le boul. René-Lévesque est très large et c'est pour ça qu'on peut justifier une telle hauteur de l'autre côté par rapport au côté nord, mais même là en plein hiver, je peux vous assurer, pas besoin d'être architecte, pour s'apercevoir ce qu'un 11 étages viendra bien sûr donner de l'ombre sur les résidents très immédiatement...

1760 **MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE:**

Pour rester sur le domaine public parce que ça devient délicat d'aller dans le domaine privé.

1765 **MONSIEUR DIDIER BUISINE :**

Non, tout à fait , je suis d'accord avec vous.

1770 **MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE:**

Domaine privé à quelque étage que ce soit, on peut facilement l'imaginer. Mais pour rester sur le domaine public, donc votre occupation c'est vraiment à l'échelle piétonne, donc au niveau de la rue, au pourtour immédiat du projet; c'est ce que je comprends?

1775 **MONSIEUR DIDIER BUISINE :**

Tout à fait. Parce qu'après...excusez-moi.

1780 **MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE:**

Oui. Par rapport... on a indiqué à plusieurs reprises l'intérêt de éventuellement de recouvrir l'autoroute pour pouvoir retisser vers Faubourg Québec et tout; est-ce que cette préoccupation-là vous touche ou pas vraiment? Puisque vous semblez être d'abord plus préoccupé du piéton autour du projet. Mais est-ce que cette extension de vue vers le

1785 Faubourg Québec, par exemple, ou vers d'autres secteurs, vous dit quelque chose ou pas particulièrement?

MONSIEUR DIDIER BUISINE :

1790 Oui, *si*, moi ma réflexion par rapport à ça, nous dit une ouverture parce que l'autoroute empêche de se rendre vers Faubourg Québec ou d'aller vers le Vieux-Port. Moi, piéton, toutes les fins de semaine je traverse très facilement pour aller sur Faubourg Québec et quand je me rends dans le Vieux-Port, c'est très facile de descendre sur Amherst, on s'y rend, il n'y a pas de souci, que après bien sûr si l'autoroute pouvait être recouverte, je
1795 conçois que pour les habitants ce serait toujours une bonne chose.

Mais à ça, deux problématiques : une, on s'aperçoit que les dalles végétalisées qui déjà recouvrent une partie de l'autoroute comme ça s'est déjà fait, on l'appelle Square Viger ou quelque chose comme ça, un peu plus loin à l'ouest, et est-ce qu'aujourd'hui des familles
1800 vont vers ces parcs? Non. Même les habitants de Faubourg Québec, qui a apporté donc en effet beaucoup de gens, puis il y a peut-être quelques familles dans ces petits condos...je veux dire personne, il faut voir par qui aujourd'hui ces parcs sont fréquentés et personne n'ose les traverser, c'est tout.

1805 Donc, demain recouvrir pareillement l'autoroute, il faut s'assurer de voir ce qu'on peut en faire. Si c'est pour l'ouvrir à de nouvelles rues, ç'a déjà été dit par d'autres, moi je suis aussi pas d'avis, puis je l'avais exprimé que nous sommes plus en effet au siècle du règne de l'automobile, on est a XXI^e siècle, aujourd'hui on se tourne beaucoup plus vers des routes piétonnes. On parle, par exemple, de la rue Ste-Catherine qui a eu des expériences
1810 de rues piétonnières, on peut imaginer une piétonisation de plus en plus grande du centre-ville et de nombreuses autres rues de Montréal. C'est mon opinion personnel, c'est ce que moi je souhaiterais. Donc, quand on me dit aussi qu'on veut ouvrir de nouvelles rues à la circulation, pour moi c'est une aberration historique. Nous sommes complètement en contre temps.

1815 Donc, oui, ouvrir recouvrir l'autoroute, l'ouvrir vers le sud peut-être un peu plus, mais à travers des voies piétonnes, à travers des voies cyclables, il faut repenser notre mode de fonctionnement pas par rapport à une volonté du tout automobile, c'est évident.

1820 **MONSIEUR CLAUDE FABIEN:**

Très bien, alors merci, Monsieur Buisine. Alors j'appelle monsieur François Galarneau. Bonsoir, Monsieur Galarneau.

1825 **MONSIEUR FRANÇOIS GALARNEAU:**

Bonsoir, Monsieur le Président, comment allez-vous? Alors, écoutez, comme vous avez pu le constater, je n'ai pas eu le temps de vous soumettre un mémoire, alors je vous

1830 soumettrai un mémoire oral; étant un travailleur qui travaille de 50 à 60 heures par semaine, je n'ai pas de temps à dédier à ça malheureusement.

1835 Alors, je serai bref. Je pense que Didier a touché à la plupart des points que je voulais élaborés. Il y a quelques précisions par contre que je voudrais apporter. Il y a plusieurs aspects que je déplore dans les représentations qui nous ont été faites par Radio-Canada et par les représentants de la Ville de Montréal. Entre autres sur les règlements sur lesquels on va outrepasser, sur lesquels on va déroger. On nous a pas expliqué pourquoi on dérogerait à ça. Qu'est-ce qu'ils intègrent exactement?

1840 Alors on parle de 14 règlements : 8, 10, 43, 49, 53, 61, 81, 85, 91, 134, 369, 388, 391 et 605, sont tous les règlements auxquels la Ville de Montréal et le promoteur dérogeront pour accomplir le projet. Et on nous a pas expliqué dans le cadre vraiment de la présentation le pourquoi du comment. Je déplore cet aspect-là. Par rapport à ça, je me sens pas à l'aise en tant que citoyen de dire oui, je me sens à l'aise par rapport à votre projet parce qu'on nous a pas expliqué pourquoi on devait déroger à ces règlements-là.

1845 Un autre aspect sur lequel je veux apporter des précisions sur la contribution de Didier. C'est sur les projets qui ont été considérés auparavant, avant la mise en place du projet qui nous a été présenté. Donc, on nous avait parlé peut-être à 3 étages, le projet à 8 étages, on le sait pas. Quand la question a été posée à la commission, si à savoir on pourrait voir éventuellement les détails de ces projets-là, on nous dit qu'on ne pouvait pas, sous prétexte qu'il y avait des éléments de confidentialité qui étaient reliés à la question d'appel d'offres.

1855 **MONSIEUR CLAUDE FABIEN:**

C'est pas la réponse de la commission, c'est la réponse de la Ville ou peut-être de Radio-Canada...

1860 **MONSIEUR FRANÇOIS GALARNEAU:**

C'était de Radio-Canada.

1865 **MONSIEUR CLAUDE FABIEN:**

Mais c'est pas la réponse de la commission.

1870 **MONSIEUR FRANÇOIS GALARNEAU:**

Écoutez, Monsieur le Président, je remets pas en cause le jugement de la commission, c'est juste un point que je veux faire. C'est que l'explication qui nous a été donnée, c'était ça. J'ai appelé aujourd'hui à la Loi sur l'accès à l'information, ils n'ont pas d'information là-dessus.

1875 Moi, la question que je me pose, c'est de savoir c'est quoi le règlement que Radio-Canada utilise pour parvenir à cette conclusion-là? C'est quoi le règlement du ministère de la Justice qui leur permet de dire on peut pas vous dévoiler cette information-là qui est une information qui est cruciale quand on imagine que Radio-Canada a un intérêt assez particulier, puis ils nous l'ont dit, en fait, c'est un problème de maximisation de revenus qu'ils ont, c'est pourquoi ils ont opté pour des tours aussi élevées.

1880 En tant que concitoyen qui habite directement en face de Radio-Canada, j'aimerais ça savoir, j'aimerais ça comprendre les alternatives qui ont été évaluées, les avenues qui... les estimés qui ont été faits par rapport à ces projets-là et pourquoi ces projets-là étaient pas viables. Donc, ça je pense que c'est un point important. Parce qu'en toute honnêteté j'essaie de me placer dans la tête d'un juriste, j'ai demandé à plusieurs juristes d'ailleurs, ils arrivaient pas à trouver pourquoi, quel genre de préjudice ça fait à l'appel d'offres de nous dire des détails sur les autres projets qui ont été considérés avant. Je comprends pas et j'aimerais bien...c'est dommage que le représentant de Radio-Canada ne soit pas là ce soir pour répondre aux questions; je sais qu'ils sont là dans la salle, mais malheureusement pas avec nous pour répondre à ces questions-là. C'est des éléments sur lesquels on aimerait avoir des réponses et spécialement dans le contexte où Radio-Canada et la Ville de Montréal ont des intérêts assez particuliers pour maximiser leurs revenus par rapport à ce projet-là.

1895 L'autre aspect, et ça j'en avais déjà parlé dans les séances de questions qui ont eu lieu auparavant, c'est par rapport à la hauteur. Donc, j'avais posé une question avant, et que Didier aussi a apportée, par rapport à l'étude de la vue. Alors si vous me permettez, Monsieur le Président, j'ai fait ma propre étude de la vue, alors j'ai pris des photos de chez moi. Est-ce que je pourrais?

1900 **MONSIEUR CLAUDE FABIEN:**

Oui, oui. J'espère que la technologie ne vous trahira pas.

1905 **MONSIEUR FRANÇOIS GALARNEAU:**

1910 Je suis jeune, ça devrait aller. Donc, ça c'est une vue de ma terrasse, donc c'est un intérêt... c'est pour moi, j'ai pas fait de photo des piétons, c'est une vue à l'automne que vous pouvez voir. Donc, ça, ça représente l'Est. Donc, ce serait intéressant que Radio-Canada puisse rajouter, en fait, des beaux dessins de leurs immeubles sur cette photo-là et il en est de même aussi pour la photo qui suivra. Sur celle-ci, alors ça c'est un peu l'étude de la vue que moi j'ai faite, donc sur l'impact : Comment moi je serais impacté par rapport au projet. Donc, toutes les questions de luminosité, toutes les questions de dire de perte de jouissance, sur lesquelles on avait élaboré un peu auparavant.

1915 Donc, c'est un peu ça l'étude de la vue que moi j'ai faite, donc je comprends pas pourquoi Radio-Canada l'a pas faite, tandis que moi ç'a été deux, trois minutes pour prendre des photos.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

1920

Vos photos sont magnifiques, vous allez nous les transmettre?

MONSIEUR FRANÇOIS GALARNEAU:

1925

Oui, si vous voulez, je peux.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

1930

Envoyez-les comme pièces attachées; vous prendrez, à la fin de notre séance, l'adresse Internet qui vous permettrait de nous les faire parvenir.

MONSIEUR FRANÇOIS GALARNEAU:

1935

Je suis content que la technologie puisse m'aider dans mon propos. Et pour continuer un peu sur le problème de hauteur qu'on voit sur l'ensemble du projet. Il y a plusieurs aspects sur lesquels on nous a parlé.

1940

La Ville de Montréal nous avait parlé d'intégration par contraste. J'ai fait une recherche sur Google pour voir «intégration par contraste architecture», j'ai pas trouvé grand-chose pour être honnête avec vous. Donc, je me demande si c'est vraiment cette intégration par contraste, si ça existe vraiment ou si c'est vraiment une désillusion que la Ville de Montréal veut vraiment nous offrir pour nous faire avaler un peu ce projet-là dans le bon sens.

1945

D'un autre côté, on nous a parlé de la rue Wolfe qui va bénéficier, en fait, d'un relâchement au niveau de la hauteur. Donc, je pense, si j'ai bien compris le projet, que la hauteur sur la rue Wolfe sera diminuée, je sais plus à quel niveau d'étages. Je me demande pourquoi ce genre de démarche-là n'a pas été faite pour René-Lévesque; ils vont nous dire que c'est par rapport à la largeur de la rue René-Lévesque, mais je pense pas que ça soit une raison justifiable et raisonnable pour empêcher l'intégration par contraste. Parce que là on va vraiment créer du contraste à l'intérieur même du projet.

1950

1955

Un autre aspect que monsieur Buisine a touché c'est par rapport aux chantiers. En tant que résidents du quartier, on va nous enfermer pendant 10 ans dans la poussière, dans la construction, dans du bruit, et d'après les commentaires de monsieur Sainte-Marie, durant les conférences, on nous a pas donné vraiment des aspects rassurants par rapport à ça. Ça c'est un manque à gagner que je pense que la Ville de Montréal devrait reconsidérer sa position parce qu'on ne sait pas vraiment dans quoi vraiment on s'embarque, du tout, du

1960 tout, du tout, du tout. Et j'espère que les citoyens, malgré qu'il n'y en ait pas beaucoup ce soir, le savent dans quoi ils s'embarquent.

1965 D'un autre côté, j'aimerais parler, élaborer un peu sur la viabilité économique du projet. Donc, on parle des projets comme Griffintown maintenant qui ont un peu plus de difficultés, des projets sur Amherst, et il serait intéressant...j'aurais aimé voir en tant que citoyen l'orientation que Radio-Canada a donnée par rapport aux différents aspects économiques. Je ne sais pas trop comment le projet de Radio-Canada s'inscrit par rapport à la situation économique actuelle.

1970 Et en conclusion. Il y a eu tellement de chiffres qui nous ont été présentés, il y a tellement d'incertitudes qui restent par rapport au projet, que je pense que ça, la consultation publique, en fait, c'est pas suffisant pour rendre justice au projet. C'est clair que dans ma tête la Ville de Montréal et le promoteur Radio-Canada, ces deux acteurs-là, ces décisions-là ne peuvent pas être prises seulement à leur niveau. Il doit absolument avoir une implication des gouvernements provinciaux, du Fédéral, des organismes et des compagnies privées

1975 aussi. Donc, ça s'inscrit dans une échelle qui est beaucoup plus large que la consultation publique de maintenant.

1980 Je crois aussi, pour mentionner ce que j'ai fait un peu, le fait qu'on déroge à des règlements municipaux pour la construction, écoutez, je regardais sur votre site Internet aujourd'hui, on parle de 8 consultations publiques en 2007 et 7 consultations publiques en 2008. Donc, c'est des choses qui arrivent pas vraiment souvent et je comprends pas pourquoi le projet de Radio-Canada doit s'inscrire dans un contexte d'unicité au point tel qu'il déroge à 14 règlements municipaux qui ont été là pour être respectés normalement.

1985 Le dernier point. Écoutez, moi je me considère dans la classe moyenne supérieure, on me dit qu'on va construire les tours avec 15% de HLM dedans, oui maintenant peut-être 30% d'après certaines recommandations. Ma copine n'est pas encore enceinte, j'espère que bientôt elle va le devenir, et en tant que personne, en tant qu'investisseur, j'aurais beaucoup de difficulté à aller acheter un appartement, un condo, dans des tours où est-ce qu'il y a des

1990 HLM.

1995 Ça c'est mon opinion personnelle. Il y a des gens qui peuvent la respecter, il y a des gens qui ne la respecteront pas, soit. Mais en tant qu'investisseur de classe moyenne supérieur, je considérerais pas ça comme un bon investissement et j'ai peur que ce genre de tours-là, un peu à la façon dont Paris a procédé dans les années 80, même dans les années 70, va créer des poches de pauvreté. Donc, on parlait que Ville-Marie est déjà très pauvre, donc ce projet-là va créer encore plus de projets de pauvreté et je ne suis pas sûr si c'est seulement cette clientèle-là que le projet veut accueillir.

2000 Donc, sommes toutes, moi je suis contre ce projet-ci tel qu'il nous a été présenté. Je suis pour un développement raisonnable, un site, une modernisation raisonnable du site de Radio-Canada. Spécialement un projet à 3 étages, je trouve qu'il y a une continuité par

2005 rapport au Village, par rapport au Plateau, ce serait super intéressant et ça nous éviterait entre autres de déroger à autant de règlements municipaux et à éviter aussi au Village un chantier de construction pendant 10 ans.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

2010 Et si on vous disait que ça se ferait pas parce que c'est pas rentable, à ce moment-là vous préféreriez le statu quo?

MONSIEUR FRANÇOIS GALARNEAU:

2015 Moi je pense que la rentabilité pour une société d'état ne devrait pas être son but principal, spécialement pour Radio-Canada. Il y a des fonds publics qui existent par rapport à ça, alors moi, si le projet n'est pas rentable, mais si le projet n'est seulement rentable qu'en détruisant la vie du quartier, je pense qu'on devrait pas le faire. S'il y a un manque à gagner au niveau de la rentabilité, je pense que même si l'objectif principal c'était d'empêcher les fonds publics d'y participer, je pense que le projet a une telle envergure que
2020 les fonds publics vont devoir y participer, nonobstant les problèmes de rentabilité que ça peut causer.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

2025 De votre terrasse, est-ce que vous voyez la mer d'autos des deux stationnements?

MONSIEUR FRANÇOIS GALARNEAU:

2030 Pas vraiment. En hiver je vois pas trop. J'ai surtout vraiment, comme vous pouvez le voir, sur le Pont Jacques-Cartier, donc pour les feux d'artifices c'est absolument...Vous viendrez faire un tour chez nous...et les étoiles. Mis à part le Pont Jacques-Cartier, une vue sur le Vieux-Montréal, la tour de Radio-Canada, il y a pas rien qui est vraiment...et aussi l'Usine Molson qui est très inspirante tous les matins.

2035 **MONSIEUR CLAUDE FABIEN:**

Très bien. Question, Monsieur Boisvert?

MONSIEUR JEAN-CLAUDE BOISVERT :

2040 J'aimerais avoir plus d'explications sur la question de la consultation élargie; pourriez-vous élaborer un petit peu plus, vous avez parlé de ça tantôt?

MONSIEUR FRANÇOIS GALARNEAU:

2045 Écoutez, ça s'inscrit plutôt... le projet pour moi dans la manière que ça nous a été présenté, puis il y a plusieurs intervenants qui en ont fait mention avant en parlant des

2050 *business* comme Molson. Donc, vraiment voir plus grand par rapport au projet de la rue Notre-Dame. Il y a même des éléments du recouvrement de l'autoroute Ville-Marie. Donc, il y a beaucoup, beaucoup d'éléments qui s'ajoutent de plus en plus au projet et qui ne semblent pas avoir été considérés à prime abord. Donc, c'est un peu dans ce contexte-là que je vois l'intégration de plusieurs autres organismes et de paliers gouvernementaux. Et même au niveau, s'ils cherchent des citoyens, moi je suis volontaire à 100% pour aller les aider, les guider dans la bonne voie.

2055 **MONSIEUR CLAUDE FABIEN:**

Est-ce que je vous ai bien compris : vous êtes contre l'implantation de logement social de l'autre côté de la rue en face de chez vous?

2060 **MONSIEUR FRANÇOIS GALARNEAU:**

Non, écoutez, je ne suis pas contre, le seul problème que je vois par rapport à ça, c'est que Ville-Marie est déjà très pauvre. On se promène, on voit des déchets par terre, beaucoup, beaucoup de gens, c'est triste, beaucoup de gens qui vivent dans la rue.

2065 **MONSIEUR CLAUDE FABIEN:**

Alors justement, est-ce que ça serait pas tout à fait approprié?

2070 **MONSIEUR FRANÇOIS GALARNEAU:**

2075 Écoutez, est-ce que le but de ce projet-là c'est de créer des poches de pauvreté à Montréal? Parce que moi, l'impression que ça me donne c'est ce que ça va faire. C'est pas de laisser les gens dans la rue, la question, je pense, que la Ville de Montréal, promoteurs, doivent se demander : Est-ce que ce projet-là va créer des poches de pauvreté additionnelles dans le quartier qui est déjà très appauvri ?

2080 Mais loin de moi l'idée d'être contre les HLM, absolument pas, je pense que c'est quelque chose, c'est nécessaire, mais il faut faire très attention et spécifiquement par rapport aux résidents actuels et aussi par rapport aux conséquences que ça pourrait avoir sur l'ensemble de la pauvreté du quartier aussi.

MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE:

2085 Une brève précision. Vous avez questionné l'existence même d'une telle chose qui serait de l'intégration par contraste. Habituellement en urbanisme et en architecture, on utilise plutôt «insertion» qu'intégration : intégration, référant plus à des questions sociales, par exemple. Quand on parle d'insertion par contraste, ce dont on parle c'est de l'insertion architecturale et non pas de la dynamique sociale ou économique qui peut être sous tendue.
2090 Je fais juste amener cette précision-là.

MONSIEUR FRANÇOIS GALARNEAU:

C'est parce que c'était dans la dynamique un peu. Je pense que la Ville de Montréal avait parlé d'intégration par contraste.

2095

MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE:

On confond souvent les termes.

2100

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

Monsieur Galarneau, merci beaucoup de votre contribution, puis n'oubliez pas de nous envoyer vos photos. J'appelle monsieur Claude Bourderionnet.

2105

MONSIEUR CLAUDE BOURDERIONNET :

Bonsoir. Moi je viens très simplement, bien que sois un citoyen, pour présenter mon problème simplement vis-à-vis de ce projet-là. Enfin. Moi j'habite au rez-de-chaussée...

2110

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

Du même immeuble que Monsieur Galarneau?

2115

MONSIEUR CLAUDE BOURDERIONNET:

Non, non, l'immeuble ailleurs, enfin dans le coin. Évidemment quand je vois tirer des plans sur la maquette, comme ça, qui est très beau, moi je me demande si vous oubliez pas les gens qui sont en bas. Et simplement pour vous dire, quand je me lève le matin, moi le soleil m'arrive dans mon appartement, dans mon condo, jusqu'à midi parce qu'après ça le soleil tourne, puis après ça, bon, vos murs-là seront éclairés, mais moi avec le nouveau système, je ne verrai plus le soleil.

2120

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

Vous êtes sur René-Lévesque ou vous êtes sur une rue latérale?

2125

MONSIEUR CLAUDE BOURDERIONNET:

Sur René-Lévesque. Alors quand on m'a dit que, je suis venu l'année dernière, on m'a dit oh! ben non, les ombres, vous verrez, même au zénith en été, même avec la cour d'été, 11 étages, Monsieur, vous n'aurez jamais le soleil, ça, jamais! Alors depuis le matin, avant je le voyais le matin jusqu'à midi, parce qu'après midi, il allait passer l'ouest et je me retrouve dans l'obscurité, mais c'est tout.

2130

2135 Est-ce que vous avez pensé à tout ça? Parce que c'est bien joli de faire tout ça. Mais est-ce que les pauvres *zou zou* comme nous en bas, là, est-ce qu'il y a quelqu'un qui y pense?

2140 Je vois bien que Radio-Canada, bon, bien, il veut faire profitable à son système, bon, bon, j'ai rien contre, mais il ne faut pas le faire non plus au détriment des autres. Parce que déjà moi avec Radio-Canada on avait du stationnement quand je suis arrivé en 77, en nous disant et en nous jurant quand je suis arrivé à l'époque ça dépasserait pas les trois étages, mais je vois que c'est dépassé largement.

2145 Est-ce que pour les gens comme nous en bas on y pense? Bon, d'accord je commence à vieillir, je suis pas jeune, mon temps sur la terre est pas tellement long, mais pour le peu qui me reste, je voudrais bien en profiter. Le soleil c'est primordial. Dites tout ce que vous voudrez, mais ça fait la vie et je vois pas comment je vais faire pousser mes fleurs dans l'ombre. C'est tout ce que j'avais à dire.

2150

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

2155 Madame Laperrière avez-vous des questions, non? Monsieur Boisclair. Alors j'appelle le citoyen Claude-Jean Devirieux. C'est écrit comme ça sur ma liste, alors le beau titre de citoyen. Bonsoir, Monsieur Devirieux.

MONSIEUR CLAUDE-JEAN DEVIRIEUX:

2160 Je vous remercie de m'avoir donné ce temps de parole ce soir parce que j'étais pris les journées suivantes par mon travail. Alors, vous avez en main mon mémoire. Je ne vais pas le lire parce que j'imagine que vous l'avez fait. Je ne vais pas non plus me présenter parce que je pense que certaines personnes me connaissent et c'est inutile de toute façon, je ne vais pas faire l'historique de la Maison de Radio-Canada parce que c'est écrit et vous la connaissez sans doute. Je vais me limiter aux aspects du projet, aux aspects positifs d'abord du projet.

2165

2170 Une des valeurs contemporaines c'est évidemment de ne pas gaspiller de l'espace à l'intérieur des villes et d'essayer de densifier le centre-ville. Donc, je suis tout à fait d'accord pour que l'on fasse disparaître d'abord ces horribles terrains de stationnement à droite et à gauche, à l'est et à l'ouest de radio-Canada et que l'on construise dessus. Mais à part ça, c'est à peu près tout ce que j'approuve.

2175 Pour le reste, j'estime que le projet est inacceptable. Pour une raison très simple. C'est qu'il va d'abord faire disparaître le seul espace vert qui existe dans cette partie du quartier entre la rue Berri et le Pont Jacques-Cartier. Alors, on nous dit dans le projet qu'il y aura des espaces verts qui seront enclavés à l'intérieur des nouveaux édifices, mais je vois mal les gens du quartier se rendent dans un petit espace vert enclavé à l'intérieur d'un

édifice où bien-être se présenté sous la forme d'un jardin suspendu ou encore d'un toit recouvert de végétation, comme cela a été dit lors des séances d'information.

2180

Actuellement c'est le plus grand espace vert du quartier, cette espèce d'esplanade-terrasse, qui se trouve là. Et on pourrait la garder, ce serait absolument nécessaire de la garder parce qu'on détruit, on détruit le poumon du quartier, quoi. Il y a beaucoup de gens qui vont, à la belle saison, évidemment pas ce soir, mais qui vont à la belle saison se promener dans cet espace vert, prendre leur lunch, pas seulement des gens de Radio-Canada, des gens du quartier qui promènent leurs chiens, qui se promènent en amoureux, et ça, ça va disparaître. Alors ça sera enclavé derrière des édifices. C'est fini, les gens n'iront plus, c'est fini.

2185

2190

Et alors on va remplacer ces espaces verts par des édifices. Là j'ai une inquiétude parce qu'on me dit, certains éléments d'information qu'on nous a donnés c'était des édifices de 9 étages, puis ensuite des édifices de 11 étages, je crois que maintenant c'est 11 étages. Alors si c'est 11 étages, c'est pas compliqué, les gens ont parlé de l'aspect visuel, les gens qui m'ont précédé, mais c'est pas compliqué. Vu du niveau du sol, je parle pour le piéton, pour le cycliste, même pour l'automobiliste normal; si vous prenez une tour de 24 étages, puis que vous construisez à côté un édifice de 11 étages, c'est fini, on voit plus la tour, on la voit plus, on la voit plus du tout, sauf si on se met dans le prolongement de la rue Panet, puisqu'il y aura quand même une entrée. Mais il faudra se mettre dans la rue Panet, il faudra pas ...il faudra pas être en automobile parce qu'évidemment la rue Panet est sens unique du sud au nord et alors on tourne le dos à la seule vue possible de la tour de Radio-Canada.

2195

2200

2205

Alors, bien entendu, qu'est-ce que c'est Radio-Canada? Radio-Canada c'est un édifice qu'on a du mal actuellement du mal à entretenir : ça coûte très cher, puis Ottawa réduit les fonds, etc. Je comprends la direction de Radio-Canada, mais il y a pas que ça, il y a pas que ça, il y a la valeur symbolique de Radio-Canada, elle fait partie du patrimoine architectural et urbanistique de Montréal depuis 1973 et alors on va faire disparaître ça derrière des édifices.

2210

Qu'est-ce qu'on dirait si, par exemple, on construisait des édifices de 11 étages autour du Parc Olympique? Je vois pas pourquoi on construirait pas sur les terrains qui sont autour du parc Olympique, dans un avenir plus ou moins rapproché. Mais ce serait une injure à l'intelligence humaine. Ce projet est une injure à l'intelligence humaine.

2215

Il n'y a pas que ça, il y a le fait qu'on va cacher une espèce ...un édifice qui depuis 1973 est le symbole du développement culturel du Canada français en général et du Québec en particulier. Et alors on va le cacher. C'est grave. On pourrait prendre un autre édifice qui a une valeur patrimoniale à l'intérieur de Montréal, je sais pas moi, la Basilique, la Basilique qui se trouve sur René-Lévesque, puis on va construire autour, on va le cacher, on va cacher cet édifice-là, puis on va dire, on va ajouter des logements à loyer modique, 30% vous me dites?

2220

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

C'est des intervenants qui l'ont dit.

2225

MONSIEUR CLAUDE-JEAN DEVIRIEUX:

Des intervenants qui ont dit ça? Mais alors les 70% autres...

2230

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

La politique sociale de la Ville de Montréal c'est 15%.

MONSIEUR CLAUDE-JEAN DEVIRIEUX:

2235

C'est 15%, ça pourrait monter jusqu'à 30. Disons 30. Alors, les 70 autres, ça va être qui? Ça va être des gens assez fortunés pour s'acheter un appartement copropriété, mais les familles qui ont deux, trois enfants, il n'y en aura pas. Et puis au centre il va y avoir un hôtel avec des gens de passage, des gens fortunés encore. Voyez-vous, mais ça ne va pas améliorer la vie de quartier. D'ailleurs, il y a des gens qui m'ont précédé qui ont dit que ça allait la détruire la vie de quartier. Je suis d'accord avec eux.

2240

C'est très embêtant ce projet-là. C'est très embêtant. Alors on a parlé aussi de construire 3500 places de stationnement. Il y a un monsieur qui en a parlé au début de la soirée. 3500 places de stationnement, en plus de 1500 qui existent actuellement, ça fait 2500 de plus, bref. Mais 3500 places de stationnement, très bien. Il y a un expert qui est venu vous dire un soir ici que ça allait entraîner 30 000 mouvements d'automobiles supplémentaires par jour, par jour. Je suis arrivé à pied tout à l'heure et à 8h00 du soir les automobiles étaient encore pare-chocs contre pare-chocs, vous vous rendez compte quand il y en aura 30 000 de plus? Ça va être beau!

2245

2250

Alors, il y a un expert de la Ville de Montréal qui est venu nous dire l'autre soir : C'est gérable. Bien sûr, c'est gérable. Les bouchons de 6 km sur la route 20 en provenance de St-Hyacinthe jusqu'au Pont Jacques-Cartier : c'est gérable. Les gens mettent tout simplement 90 minutes pour aller au travail. Mais c'est pas une vie. C'est pas une vie.

2255

Alors, bien entendu, la voiture électrique n'est pas encore sur le marché. Alors, la pollution, 30 000 mouvements automobile supplémentaires, la pollution. Et au lieu que ce soit un espace ouvert qui pourrait être balayé par le vent, il y aura des murs de 11 étages qui vont arrêter l'air. Vous vous rendez compte le taux de gaz carbonique qu'il va y avoir le long du boulevard René-Lévesque. Ça va être quelque chose. Ça va être quelque chose.

2260

Alors il y a d'autres aspects. En tant que journaliste, vous le savez, j'ai vécu la construction de Radio-Canada, puis j'étais déjà reporter à Radio-Canada; j'ai fait les

2265 reportages sur la construction, etc., la démolition du quartier, etc. Alors je vais revenir sur cette démolition du quartier.

2270 On a exproprié, on a exproprié, on a chassé des centaines et des centaines de familles, on a démoli leur maison, on a construit Radio-Canada. Très bien, ce sont les contribuables qui ont payé. D'accord, c'était en 1970, mais enfin ce sont les contribuables, c'est-à-dire nos parents, puis nous finalement, parce que la dette a duré longtemps. Vous vous souvenez le temps qu'a duré la dette Olympique? Très bien. Alors là maintenant, on va reconstruire un autre truc qui va coûter énormément cher aux contribuables. Parce que qui est-ce qui va payer le prolongement souterrain des rues Beaudry et Alexandre-de-Sève? Qui est-ce qui va payer la couverture de l'autoroute par en arrière? C'est vous, c'est moi. Ce qui fait que en l'espace de 40 ans, on va être taxés deux fois. C'est de la fraude ça, Monsieur, C'est de la fraude fiscale. Mais pas faite par le contribuable, c'est une fraude fiscale au dépend du contribuable. C'est grave. C'est très grave.

2280 Alors il y a d'autres choses aussi. Il y a bien des gens qui m'ont précédé, et moi-même d'ailleurs j'en ai souffert, un manque d'information depuis le début de ce projet ou bien des informations fausses ou non fondées qui ont été proférées dans cette salle par des porte-parole officiels des promoteurs.

2285 Or, il existe un article de la Charte québécoise des droits et libertés qui dit que les citoyens ont droit à l'information, et ce droit n'a pas été respecté. Mais un droit fondamental qui n'est pas respecté, il est violé. Autrement dit, depuis le début de ce processus, sur le plan de l'information on a violé le droit du public à l'information pour essayer de lui faire avaler un projet, un de mes prédécesseurs a dit titanesque, moi je disais pharaonique, qui va coûter les yeux de la tête, qui va encombrer les rues du quartier pendant 10 ans avec de la machinerie lourde et des camions, des rues barrées. Ça va être quelque chose!

2295 J'habite le quartier depuis 1975 et en dépit de mon âge canonique, le monsieur qui m'a précédé disait pour le peu de temps qu'il me reste, j'ai l'intention de vivre encore, peut-être pas 75 ans, mais au moins 30 ans dans ce quartier-là, voyez-vous. Et alors on va m'empoisonner et on va empoisonner la vie de tous les gens du quartier pendant 10 ans? Si on met 10 ans, parce que l'Îlot voyageur c'est en panne.

2300 Il faut bien se méfier quand on accepte des projets pharaoniques comme ça. on s'est enfargé, on s'est enferré avec l'Aéroport de Mirabel; on a payé pendant 50 ans quasiment le Parc Olympique; l'Îlot voyageur, on se demande qui va payer, c'est le gouvernement, c'est nous encore, quoi, n'est-ce pas. C'était un projet pharaonique si beau. On vient de nous apprendre que l'échangeur Turcot, il faut le démolir, il faudrait peut-être se remettre un peu les pieds sur terre. À sa face même, ce projet est inacceptable. Il est inacceptable.

2305 Je vais reprendre ma conclusion, ça sera ma conclusion. Du point de vue environnemental, c'est la négation des normes et des valeurs actuelles; du point de vue de la circulation automobile et de la qualité de la vie, c'est une aggravation de la situation

2310 actuelle; du point de vue architectural, c'est un massacre; du point de vue urbanistique, c'est
une hérésie. Il y a un monsieur qui est venu ici tout à l'heure nous parler des rues, des
prolongements souterrains de la rue Beudry et de la rue Alexandre-de-Sève, c'est une
hérésie. Et du point de vue fiscal, c'est une injustice, je viens d'en parler. Du point de vue
légal, du point de vue des droits fondamentaux, c'est une violation de droit fondamental.
Voilà.

2315

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

Alors c'est une critique sociale bien large, bien globale, qui est fort intéressante. Je
vais essayer de nous ramener aux opinions que vous avez exprimées, opinions
2320 intéressantes sur votre vision du projet.

Il y a un élément que la commission aimerait comprendre. Vous avez une photo qui
est bien instructive, et qui montre l'emplacement de l'espace vert, qui fait toute la devanture
du site bâti par Radio-Canada le long de René-Lévesque, et ça, vous dites : Touchez pas à
2325 ça pour laisser l'ouverture sur...

MONSIEUR CLAUDE-JEAN DEVIRIEUX:

Les gens qui m'ont précédé ont dit la même chose.

2330

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

Oui. À ce moment-là développer plutôt les extrémités est et ouest, ces deux îlots,
enfin, grosso modo, l'emplacement des stationnements actuels. Question : Est-ce que, et
2335 puis vous dites beaucoup de bien de la bâtisse actuelle de Radio-Canada, la tour, le
basilaire, les aménagements, la question c'est, est-ce que pour vous c'est un monument, je
dirais, à ce point précieux, qu'il ne faut pas y toucher, il ne faut pas l'altérer?

Parce que dans le projet de Radio-Canada, que vous avez sûrement consulté, il y a
2340 des interventions au niveau des bâtiments actuels, notamment il y a un rehaussement du
basilaire sur deux étages pour pouvoir y installer les locaux administratifs, des studios, pour
favoriser une plus grande...de nouvelles productions et une plus grande synergie entre les
différentes équipes dont le concours est nécessaire pour produire des résultats escomptés.

2345 Alors question : Est-ce que votre message c'est de dire, le bâtiment de Radio-
Canada, il ne faut pas y toucher?

MONSIEUR CLAUDE-JEAN DEVIRIEUX:

2350 Je crois que Radio-Canada a une valeur symbolique sur le plan culturel et la culture
ça fait partie du patrimoine, il me semble. De la même façon que certains édifices dans le
Vieux-Montréal font partie du patrimoine culturel. Certaines églises sont désertées par les
fidèles, elles font partie du patrimoine culturel : on les garde telles quelles.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

2355 Mais vous êtes un homme du métier. Vous avez vécu à Radio-Canada pendant des
années, je présume qu'il y a un aspect du projet qui est exposé dans les plans c'est-à-dire
les interventions au niveau du bâtiment actuel de Radio-Canada commandé par des
impératifs de progrès techniques, vous avez dû être sensible à ça, et-ce que vous ne
2360 souhaitez pas que Radio-Canada soit mieux équipée pour mieux faire?

MONSIEUR CLAUDE-JEAN DEVIRIEUX:

2365 Je ne suis pas sensible à ça. Je me demande dans quelle mesure ce ne sont pas
des prétextes qui ont été imaginés pour faire accepter le projet tel qu'il est. Parce que Radio-
Canada fonctionne actuellement; j'y vais toutes les semaines, j'ai mon compte en banque à
la Caisse Populaire de Radio-Canada, puisque j'habite à deux minutes d'ici. Ça fonctionne.
Tout fonctionne. Il y a même un centre de l'information qui est parfaitement fonctionnel, qui
est tout neuf, qui fait l'envie du monde entier.

2370 On vient du monde entier, visiter le centre de l'information de Radio-Canada; les
autres émissions qui sont dans le pourtour fonctionnent. Je me demande dans quelle
mesure il faut absolument délaissier la tour, puis les bâtiments existants pour construire
quelque chose de nouveau? Je ne suis pas un expert, et je ne travaille plus à Radio-
2375 Canada depuis 22 ans, mais j'y vais toutes les semaines parce que toutes les semaines je
retire de l'argent. Et je vois des gens qui y travaillent, ils n'ont pas l'air de souffrir tellement,
tellement de la disposition actuelle des lieux.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

2380 On nous dit que il y a eu, les syndicats ont été impliqués, qu'il y a eu un sondage très
sérieux fait chez les artisans de Radio-Canada, toutes les catégories de professions et de
postes nécessaires, et une des plaintes qui revenait c'était l'enfermement, manque de
lumière. Apparemment un des messages qui a été envoyé à la direction de Radio-Canada et
2385 aux promoteurs c'est de dire : Il faut ouvrir.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

2390 Je vais vous dire, Monsieur le Président, je suis pas ici pour parler au nom des
employés de Radio-Canada et au nom de la direction de Radio-Canada.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

Non, mais comme vous avez un vécu de l'intérieur...

2395 **MONSIEUR CLAUDE-JEAN DEVIRIEUX :**

Je ne pourrais pas me prononcer.

2400 **MONSIEUR CLAUDE FABIEN:**

... je vous pose la question.

MONSIEUR CLAUDE-JEAN DEVIRIEUX:

2405 Je dis simplement je vais à Radio-Canada toutes les semaines et je vois mes anciens collègues fonctionner, et ils fonctionnent sans trop de misère.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

2410 Vous ne les trouvez pas trop pâles ou déprimés?

MONSIEUR CLAUDE-JEAN DEVIRIEUX:

2415 Non, j'ai pas encore vu de champignons, voyez-vous. Je sais que ça peut-être pénible de travailler dans une pièce sans fenêtre, il n'y a pas de fenêtre ici, mais enfin c'est transitoire, on n'est pas là 24 heures, voyez-vous.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

2420 Mon collègue Boisvert a peut-être question?

MONSIEUR JEAN-CLAUDE BOISVERT :

2425 Monsieur Devirieux, vous mettez l'emphase finalement sur la sauvegarde des installations...des bâtiments et des aménagements extérieurs de la Maison Radio-Canada entre les rues Beaudry et Alexandre-de-Sève?

MONSIEUR CLAUDE-JEAN DEVIRIEUX :

2430 Oui.

MONSIEUR JEAN-CLAUDE BOISVERT :

Bon, et cet objectif-là, que vous souhaitez voir poursuivi, remet en question, je pense, finalement le concept qui est présenté?

2435 **MONSIEUR CLAUDE-JEAN DEVIRIEUX:**

Bien évidemment. Mais la sauvegarde, non seulement de l'édifice actuel, mais de l'espace vert qui est devant, qui est public; ce n'est pas privé, c'est public. Parce que vous savez que d'après le Code civil pour qu'il soit complètement privé, il faudrait qu'il y ait une
2440 clôture et qu'il y ait un écriteau : il n'y en a pas, tout le monde peut y aller. J'y vais d'ailleurs, de temps en temps.

MONSIEUR JEAN-CLAUDE BOISVERT :

2445 Mais cependant vous dites, oui, à des constructions possibles de part et d'autre?

MONSIEUR CLAUDE-JEAN DEVIRIEUX:

Oui.

2450

MONSIEUR JEAN-CLAUDE BOISVERT :

Vous dites, oui, aussi au prolongement des rues Beaudry et Alexandre-de-Sève dans votre mémoire?

2455

MONSIEUR CLAUDE-JEAN DEVIRIEUX:

Oui, mais pas en souterrain. Qu'est-ce qui va se passer en souterrain, il n'y a pas aucun piéton qui va vouloir, il n'y a pas aucun cycliste qui va vouloir se risquer là-
2460 dedans. Et comme un de mes prédécesseurs a dit : ça va être l'entrée et la sortie des stationnements souterrains. Je ne pense pas que ce soit tellement accueillant et qu'on ait envie de passer par ces souterrains pour aller rejoindre le bord de l'eau, le bord du fleuve.

MONSIEUR JEAN-CLAUDE BOISVERT :

2465

Si je comprends bien, c'est la forme du projet que vous remettez en question, sa forme urbaine?

MONSIEUR CLAUDE-JEAN DEVIRIEUX:

2470

Je remets en question le fond. Je dis que ce projet a été conçu uniquement pour sortir Radio-Canada du pétrin financier et qu'on a inventé toutes sortes de choses, y compris des faussetés d'ailleurs. Parce qu'on n'a pas obtenu les bonnes informations, pour le faire avaler par la population du quartier et la population du Québec. Alors c'est un symbole. On
2475 va laisser les questions de vues, je me promène, je vois plus la tour, bon, très bien, c'est comme si je me promenais, si on bâtissait sur Saint-Pierre de Rome on verrait plus le Vatican, hein, c'est ça.

2480 Alors très bien, c'est la perte d'un symbole, qui symbolise le développement
phénoménal du Québec sur le plan culturel, social et même économique au cours des 50
dernières années. C'est la disparition, on va le cacher.

2485 Et puis il y a tous les inconvénients, que je mentionne et qu'on mentionnait, ceux qui
m'ont précédé à cette table, c'est-à-dire on cache de la vue, on créé un espèce de monstre
urbain, on déroge à 14 règlements municipaux, alors que quand vous voulez construire une
cabane dans le fond de votre jardin ici, demandez une dérogation mineure, c'est toute une
histoire. Mais là, pour ce projet titanesque, on va accepter de déroger à 14 règlements
municipaux, comme ça. Alors qu'un simple propriétaire, ici, qui habiterait sur la rue Wolfe ou
sur la rue Panet ou sur la rue Alexandre-de-Sève, il demanderait une dérogation mineure, on
2490 lui refuserait.

MONSIEUR JEAN-CLAUDE BOISVERT :

2495 Mais à partir de ce que vous dites, est-ce que vous préconisez le statu quo ou si ce
site-là pourrait évoluer et dans quel sens?

MONSIEUR CLAUDE-JEAN DEVIRIEUX:

2500 Je ne préconise que ce projet-là retourne chez ses auteurs, puis refaites vos devoirs,
en tenant compte des impératifs, que j'ai mentionnés, et en faisant en sorte de trouver un
montage financier de façon que les citoyens, les contribuables, ne soient pas pénalisés deux
fois. Une fois dans les années 70, lorsqu'on a dévasté le quartier et construit Radio-Canada,
puis une deuxième fois lorsqu'on va modifier l'emplacement actuel.

2505 **MONSIEUR CLAUDE FABIEN:**

Madame Laperrière?

MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE:

2510 Oui, très rapidement. Je comprends qu'advenant le besoin de superficie additionnelle
pour les gens qui travaillent à la Maison de Radio-Canada, ne parlons pas de choses
techniques ou de nouveaux plateaux ou de configurations, mais de superficie additionnelle;
je comprends que ce vous dites c'est que tout en préservant l'esplanade et la vue sur la
2515 Maison elle-même, on pourrait accommoder des superficies supplémentaires à même ou un
peu autour?

MONSIEUR CLAUDE-JEAN DEVIRIEUX:

2520 Bien entendu. Parce que Radio-Canada loue des locaux actuellement à des
entreprises de l'extérieur; elle n'a qu'à reprendre ses locaux.

MADAME HÉLÈNE LAPERRIÈRE:

2525 Je vous remercie.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

2530 Monsieur Devirieux, merci de votre intervention. Et longue vie dans le quartier.

Il nous reste un rite à accomplir. Je dois inviter les parties au dernier mot de la soirée, soit du côté de la Ville ou du côté du promoteur, s'ils sentent le besoin de rectifier certains faits, bon, sans engager le débat. J'ai Madame Davis de la Ville de Montréal qui voulait intervenir à cette fin là. Est-ce que Madame Davis est ici? Madame Davis a quitté. 2535 Est-ce que quelqu'un d'autre, je fais un appel à tous à Ville de Montréal? Oui, Madame? Oui certainement, oui. Vous voulez bien vous identifier, Madame.

MADAME ANNE-ROSE GORROZ :

2540 Anne-Rose Gorroz, arrondissement Ville-Marie. Je veux juste faire une petite rectification à propos des 14 règlements. Ce n'est pas 14 règlements, c'est 14 articles du même règlement de l'arrondissement Ville-Marie. Donc, il concerne la hauteur, la densité, en particulier, qui sont les objets du projet de règlement, ainsi que certains alignements, les accès aux stationnements, toutes sortes d'articles du même règlement; ce n'est pas 14 2545 règlements différents.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

2550 Et ces textes-là sont disponibles sur le site internet de l'Office aux fins de cette consultation. C'est une rectification utile. Est-ce que vous en avez d'autres à faire?

MADAME ANNE-ROSE GORROZ :

2555 C'est tout.

MONSIEUR CLAUDE FABIEN:

2560 Très bien. Merci, Madame. Est-ce que dans l'équipe de Radio-Canada ? Il n'y a pas d'intervention à ce stade-ci. Alors, très bien.

Merci à tous les intervenants, ceux qui ont présenté des mémoires, et nous nous revoyons demain soir, même heure, même endroit. Merci.

2565 Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe judiciaire, certifie sous mon serment d'Office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

ET J'AI SIGNÉ:

2570

LOUISE PHILIBERT, s.o.